

# **Analyse de la situation des statistiques de genre en RDC**

Alexandre S. BIAOU, Consultant international

## Sommaire

Sommaire.....	1
Liste des tableaux .....	2
Sigles et abréviations .....	3
Résumé exécutif .....	5
Introduction.....	10
1. Contexte, cadre méthodologique et présentation de l’initiative « Making Every Woman and Girl count ». .....	12
1.1. Contexte national.....	12
1.2. Cadre méthodologique .....	13
1.3. Présentation de l’initiative « Making Every Woman and Girl count ».....	15
2. Cadre légal, politique et institutionnel.....	16
2.1. Cadre légal.....	16
2.2. Cadre institutionnel.....	24
2.3. Cadre stratégique et politique .....	30
3. Production des statistiques de genre en RDC.....	35
3.1. La demande des statistiques de genre .....	35
3.2. L’offre de statistique de genre en RDC.....	53
3.3. Adéquation offre et demande de statistique de genre.....	56
3.4. Analyse des capacités en ressources.....	57
4. Recommandations .....	59
Annexes .....	62
Annexe 1. Liste des personnes rencontrées .....	62
Annexe 2 : Tableaux détaillés.....	64
Bibliographie.....	74

## Liste des tableaux

Tableau I : Package national de l'Agenda post-2015 .....	29
Tableau II : Cartographie du package national .....	30
<i>Tableau III : Point des indicateurs genre au niveau des ODD .....</i>	<i>34</i>
Tableau IV : Indicateurs priorisés ODD mais pas inclus dans la liste minimale genre .....	35
Tableau V : Situation de la disponibilité des 54 indicateurs ODD genre .....	36
Tableau VI : Situation de la disponibilité des 18 indicateurs ODD genre priorisés par la RDC	36
Tableau VII : Indicateurs genre proposés pour être suivis dans le PNSD .....	48
Tableau VIII : Indicateurs genre proposés pour être suivis par la SNVBG.....	50
Tableau IX : Enquêtes et recensements en RDC .....	55
Tableau X : Matrice d'adéquation offre et demande des statistiques de genre en RDC .....	64

## Sigles et abréviations

ACBF	African Capacity Building Foundation
AFRISTAT	Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne
AGDI	African Development and Gender Inequality Index
AGGES	African Group on Gender Statistics
AUC	African Union Commission
AVIFEM	Agence Nationale de lutte contre les Violences faites à la Femme et à la jeune fille
BAD	Banque africaine de développement
BCNUDH	Bureau Conjoint des Nations Unies pour les Droits Humains
CEDEF	Convention sur l'Élimination de toutes les formes des Discriminations à l'Égard des Femmes
DEP	Direction d'étude et de planification
EDS	Enquête Démographique et de Santé
GBV	Gender-Based Violence
IAEG-GS	Inter-agency and Expert Group on Gender Statistics
IAEG-SDGs	Inter-agency and Expert Group on SDG Indicators
IASC	Inter Agency Standing Committee
ICPD	International Conference on Population and Development
IMF	International Monetary Fund
MICS	Multiple Indicator Cluster Survey (Enquête par grappes à indicateurs multiples)
MICS	Multiple Indicators Cluster Survey – Enquête à Indicateurs Multiples
MINIGEFAE	Ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant
MJDH	Ministère de la Justice et des Droits humains
OCDD	Observatoire congolais du Développement Durable
ODD	Objectifs du Développement Durable
ODD	Objectifs de développement durable

PAI-STATFIN	Projet d'Appui Institutionnel en Statistique et aux Finances Publiques
PARBDS	Projet d'Appui au Recensement Général de la Population et au Renforcement des Bases des Données Sociales
PDS	Projet de Développement des Statistiques
PNSD	Plan national stratégique de développement
PNUD	Programme des Nations-Unies pour le Développement
PRINS	Projet Catalytique de Renforcement des Capacités de l'Institut National de la Statistique
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
QUIBB	Questionnaire Unifié des Indicateurs de Base de bien-être
RGA	Recensement Général Agricole
RGE	Recensement Général des Entreprises
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SSN	Système Statistique National
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour les Activités de la Population
UNICEF	Fonds des Nations-Unies pour l'enfance

## Résumé exécutif

*L'analyse de la situation des statistiques de genre vise à dresser un tableau diagnostique des statistiques de genre de façon à en dégager les forces, faiblesses et atouts sur lesquels construire une stratégie et un plan d'action efficaces pour améliorer la situation des dites statistiques. On ne saurait dresser un diagnostic de la situation des statistiques de genre sans faire référence à la situation globale des statistiques en RDC avant de faire ressortir les particularités liées aux statistiques de genre.*

*Les statistiques de genre ont un double intérêt. Elles permettent, d'une part, la mesure du niveau de réalisation des objectifs de développement durables conformément aux priorités fixées en la matière et, d'autre part, l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes publics visant à assurer l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes.*

*Le manque de statistiques dans ces domaines résulte à la fois d'une incapacité à faire de l'égalité entre les sexes une priorité dans la collecte de données et d'un manque de ressources. Les statistiques sur le genre sont rarement une priorité ; quant au stade de collecte de données, les ressources qui y sont consacrées, tant au niveau national qu'international, demeurent largement inadéquates.*

*Appréciant ces lacunes en matière de statistique de genre, et dans la perspective de répondre à ces défis, et d'exploiter cette dynamique de soutien aux ODD, ONU Femmes a développé le Programme Phare « Making Every Woman and Girl count ». Ce Programme vise à induire un changement radical dans la production, la disponibilité, l'accessibilité et l'utilisation de données et de statistiques de qualité sur les aspects clés liés à l'égalité entre les sexes et à l'autonomisation des femmes.*

*ONU Femmes en RDC envisage d'implémenter ce programme en RDC. Une analyse de situation, objet de ce premier rapport, met en lumière les points ci-après :*

- 1. L'environnement institutionnel lié aux statistiques genre ;*
- 2. La disponibilité, la qualité et l'utilisation des statistiques genre sur la RDC ;*
- 3. Les mécanismes de communication, diffusion des statistiques genre en œuvre dans le pays ;*
- 4. Le niveau de connaissance technique des producteurs et utilisateurs et les éventuels besoins de formations/renforcement des capacités dans le domaine.*

*La démarche méthodologique globale proposée pour la conduite de la présente mission se fonde sur l'exploitation de la documentation existante, les entretiens avec les acteurs clés (directeur et cadres de l'Institut National de la Statistique (INS), directeur en charge des statistiques de genre au ministère en charge du Genre, service sectoriels en charge de la statistique dans les ministères, points focaux genre dans les ministères, économistes ou experts en charge des statistiques au niveau des partenaires techniques et financiers) et s'inspire de la démarche classique d'élaboration et de conception d'un projet accompagné de son plan de mobilisation des ressources. Il s'est avéré important de s'appuyer sur un comité de pilotage composé des acteurs clés du système statistique national (le directeur général (DG) de l'INS), un cadre de haut niveau de décision du ministère du genre, de la famille et de l'enfant, deux représentants des utilisateurs des statistiques genre (société civile, un communicateur) et des représentants des autres partenaires techniques et financiers (PNUD, UNFPA, Banque mondiale et Banque africaine de développement) et bien entendu avec ONU Femmes.*

*Il se dégage de l'analyse, les faits saillants suivants :*

- *Au niveau du cadre légal et institutionnel, il y a lieu de souligner la nécessité de doter le système statistique congolais d'une loi statistique et de veiller à prendre les décrets pour réglementer les statistiques de genre. Il est à remarquer que le Conseil national de la statistique, organe de coordination ne fonctionne pas efficacement et donc la coordination institutionnelle et technique que devrait prendre en charge cette structure se trouve être handicapée.*
- *Le genre est mal ou faiblement positionné dans l'appareil statistique. A l'INS, il existe une division Genre créée dans l'organigramme mais cette division n'est pas animée faute de personnel dédié et d'un plan de travail assorti de moyens mis en place pour son exécution.*
- *Sur le plan programmatique, la Stratégie nationale pour le développement de la statistique couvre la période 2012-2017. Elle mérite d'être mise à jour et de mieux positionner les statistiques de genre en les prenant explicitement en compte aussi bien au niveau des réformes institutionnelles que des activités opérationnelles (production et diffusion des statistiques de genre) et surtout du renforcement des capacités pour les structures en charge des statistiques de genre.*

*La demande de statistiques de genre présente deux composantes :*

- *la première composante est dérivée des engagements internationaux. Au titre des agendas internationaux, le suivi des ODD en général et notamment les ODD liés au genre constitue l'expression de cette demande. La liste des 54 indicateurs statistiques du genre dérivée de l'agenda 2030 (Objectifs du développement durable) illustre parfaitement les éléments de cette demande.*
- *la seconde composante découle des besoins de suivi des agendas nationaux (plan cadre des Nations Unies, plan national stratégique de développement, stratégie nationale sur les violences basées sur le genre et politique nationale de genre)*

***L'analyse des besoins d'information liés aux différents agendas permet de se rendre compte que les indicateurs de suivi de ces instruments se recoupent avec les indicateurs ODD genre. On peut considérer les indicateurs ODD genre à quelques nuances près comme socle des besoins d'indicateur genre et procéder à des ajouts des indicateurs spécifiques liés au cadre de résultat de la stratégie nationale de la lutte contre les violences basées sur le genre (SNVBG).<sup>1</sup> Cette démarche semble inéluctable en raison de la nécessité de revisiter le cadre de résultats notamment les indicateurs sélectionnés pour le suivi des agendas nationaux.***

*Les besoins d'informations inhérents au suivi de la SNVBG et du PNSD demandent qu'on puisse améliorer la définition des indicateurs de ces cadres sans remettre en cause l'esprit ayant présidé à leur identification. Compte tenu des imprécisions et interrogations observées sur le cadre de résultat de la SNVBG et tenant compte du fait que les indicateurs de suivi du PNSD s'insèrent dans les ODD, les indicateurs ODD genre devraient constituer un point de départ.*

*Si la demande statistique liée aux indicateurs genre est cernée, il a été observé que 70% de cette demande ne sont pas couverts par le système statistique national en raison de la faiblesse de l'offre statistique. L'offre statistique est caractérisée par l'organisation de quelques grandes*

---

<sup>1</sup> les indicateurs ODD intègrent les indicateurs du PNSD et quelques indicateurs des SNVBG.

enquêtes (EDS, MICS, RGE, QUIBB) soutenues entièrement par les partenaires dont le processus d'exploitation est extrêmement long limitant l'actualité des résultats. Ces enquêtes ne sont pas exploitées dans le sens de produire des publications valorisant les statistiques de genre. Les efforts pour la poursuite des travaux du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) doivent être soutenus. Les statistiques administratives méritent d'être consolidées. La situation des statistiques sur les violences basées sur le genre et l'état civil appellent une mobilisation particulière en termes de renforcement de capacités techniques et financière et surtout en termes d'appropriation des structures techniques de l'Etat.

Il y a lieu de remarquer que la diffusion et la communication des statistiques en général et des statistiques de genre sont très faibles et insuffisantes. On a noté que les sites web dédiés (INS) à la publication des informations ne fonctionnent pas. On ne dispose pas de publications spécifiques sur les statistiques de genre ni d'espace d'échanges autour des résultats existants qui manquent d'être valorisés dans le sens de refléter les statistiques de genre.

L'analyse des capacités techniques du système statistique national en général et des statistiques de genre révèle une faiblesse des capacités aussi bien en effectif que sur le plan qualitatif. Des efforts en matière de mise à disposition de personnel technique et de formation sont perceptibles au niveau de l'INS avec l'appui des partenaires mais restent peu visibles au niveau des structures sectorielles notamment au niveau du ministère en charge du genre où le personnel technique n'existe pas.

Au terme de l'analyse de situation, quelques recommandations sont proposées :

#### **A l'endroit du Gouvernement**

- engager les démarches pour l'introduction d'un projet de loi statistique au Parlement en vue de réglementer l'activité statistique et l'harmoniser avec la Charte africaine de la Statistique ;
- accroître le financement public dévolu à la statistique en général et aux suivis des statistiques de genre dans le cadre des ODD
- accroître le soutien financier du Gouvernement avec les financements innovants en faisant appel à la mobilisation de la taxe statistique perçue aux différentes portes du pays en vue de soutenir éventuellement la création d'un Fonds de développement des statistiques ;
- doter en ressources humaines, financières et en équipements des directions provinciales de l'INS.
- mettre en place une politique des ressources humaines pour pallier l'insuffisance du nombre de statisticiens qualifiés et offrir des conditions de travail et des plans de carrière attractifs ;
- mettre à la disposition de l'INS et des services sectoriels de la statistique le personnel suffisant pour faire face à la demande d'informations statistiques

#### **A l'endroit du Ministère en charge du Plan**

- initier la préparation du projet de loi statistique de façon inclusive et participative avec l'ensemble des acteurs du système statistique national ;



- *mettre en place un cadre officiel fort de coordination, de concertation et de réglementation en matière d'informations statistiques et assurer le fonctionnement optimal du Conseil national de la statistique (CNS) ;*
- *élaborer un cadre réglementaire au sein du CNS et de l'INS pour les statistiques de genre*

### **A l'endroit de l'INS**

- *prendre les dispositions opérationnelles pour la mise à jour de la SNDS*
- *rendre fonctionnel la Division des statistiques de genre à travers la mise à disposition d'un personnel dédié*
- *Elaborer un plan de travail définissant les résultats et activités pour la Division des statistiques de genre ;*
- *initier les études spécifiques sur le genre à partir des statistiques du genre (genre dans l'agriculture, genre dans la justice, l'humanitaire, genre dans la création de richesse) avec des pistes d'actions à dégager*
- *élaborer des statistiques du genre au niveau provincial avec développement de publications spécifiques (tableau de bord, analyse situationnelle)*
- *rendre fonctionnel le site web et prévoir un espace pour la publication des statistiques de genre et les publications y afférentes*
- *mettre en place un calendrier officiel des publications qui intègrent les publications valorisant les statistiques de genre (format 4 pages, lettre au Ministre, lettre aux députés)*
- *organiser des réunions de haut niveau (journée parlementaire, communication gouvernementale, échanges avec les universitaires) sur les résultats statistiques en général et sur les statistiques de genre en particulier.*
- *envisager un cadre d'échanges et de dialogue avec les utilisateurs pour apprécier les thèmes d'intérêts et les besoins pressants en termes de produits analytiques sur le genre*
- *procéder à court terme à une réallocation du personnel pour pallier l'insuffisance des ressources humaines de la division genre ;*
- *assurer l'encadrement et l'accompagnement des cadres dans la conduite technique des travaux statistiques ;*
- *mettre au point des précautions pour l'archivage et la sécurisation des données de façon à en faciliter l'accès en cas de besoin d'exploitation ;*
- *assurer une ouverture complète des bases de données de l'INS aux cadres et autres utilisateurs extérieurs.*

### **A l'endroit du Ministère du Genre**

- *doter en personnel technique la Direction des Etudes et de la Planification en vue de dynamiser la prise en charge des activités statistiques sur le genre*
- *positionner les statistiques de genre dans les fora de haut niveau : séminaire gouvernemental, réunion des gouverneurs, séminaire parlementaire*
- *faire de plaidoyer pour faire accroître la dotation financière dévolue aux activités statistiques relatives au genre*

- *revisiter le cadre de résultats de la SNBVG pour un suivi adéquat et pertinent des violences basées sur le genre.*

#### ***A l'endroit de ONU Femmes***

- *élaborer les plaidoyers de haut niveau à partir des publications dédiées sur les bases des statistiques du genre : Briefing papers, Lettre au Gouvernement, Message aux parlementaires, Lettre aux Gouverneurs en vue de mettre en évidence les problèmes dégagés des statistiques du genre avec les recommandations opérationnelles*
- *appuyer les commémorations des Journées spécifiques (Journée de la femme, journées sur les VBG, Journée africaine de la statistique avec l'utilisation et la valorisation des statistiques du genre)*
- *renforcer les capacités des structures parties prenantes (INS, Structures sectorielles de la statistique, réseau de la société civile et journaliste) pour assurer la bonne exécution des activités du document de projet.*
- *mobiliser les financements nécessaires à la mise en œuvre d'un projet Women Count pour le renforcement des statistiques genres*

## Introduction

L'analyse de la situation des statistiques de genre vise à dresser un tableau diagnostique de ces statistiques de façon à en dégager les forces, faiblesses et atouts sur lesquels construire une stratégie et un plan d'action efficaces. On ne saurait dresser un tel diagnostic sans faire référence à la situation globale des statistiques en RDC avant de faire ressortir les particularités liées aux statistiques de genre.

Les statistiques de genre ont un double intérêt. Elles permettent, d'une part, la mesure du niveau de réalisation des Objectifs de Développement Durables (ODD) conformément aux priorités fixées en la matière et, d'autre part, l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes publics visant à assurer l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes.

Plaçant les droits des femmes au centre, ONU Femmes dirige et coordonne les efforts du système des Nations Unies pour faire en sorte que les engagements en matière d'égalité entre les sexes se traduisent par des actions concrètes dans le monde entier. Elle assure un leadership fort en faveur des priorités et des efforts des États membres tout en établissant des partenariats efficaces avec la société civile et d'autres acteurs concernés.

Bien que beaucoup plus avancée aujourd'hui, la connaissance des disparités entre hommes et femmes - au niveau économique, social et politique est encore restreinte et insuffisante. Cette insuffisance est largement corrélée avec les nombreux défis enregistrés par les systèmes nationaux de statistique. Il s'en suit que les politiques et stratégies spécifiques au genre sont le plus souvent basées sur des informations partielles et insuffisantes ce qui fait que la conception et la mesure des performances des programmes de développement est encore peu sensible aux intérêts des femmes. Seules des données et des mesures statistiques précises et désagrégées par sexe et autres caractéristiques sociodémographiques peuvent contrecarrer ces insuffisances. La prise de conscience de l'importance des statistiques en général et des statistiques de genre en particulier a connu une nette avancée avec la mise en place des agendas de développement aussi bien au niveau international qu'au niveau national.

Au niveau international, la mise en place en 2015 de l'Agenda 2030 du développement durable a marqué un tournant décisif en termes de mobilisation mondiale pour une offre statistique de qualité, diffusée à temps réel et couvrant l'ensemble des ODD. Le Groupe d'Experts Inter-Agences sur les Indicateurs de Développement Durable (IAEG-SDG), sous l'égide de la Commission des Statistiques des Nations Unies (UNSC), a identifié un ensemble de 230 indicateurs uniques pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation des ODD. Dans l'ensemble, un quart de ces indicateurs prend en compte explicitement ou implicitement l'égalité entre les sexes. Les défis liés au suivi efficace des ODD dans une perspective sexospécifique ne peuvent être sous-estimés. Aujourd'hui plus que jamais, un bon nombre

des indicateurs liés au genre dans les autres ODD<sup>2</sup> manquent actuellement de méthodologies comparables pour un suivi complet et périodique.

Le manque de statistiques dans ces domaines résulte à la fois d'une incapacité à faire de l'égalité entre les sexes une priorité dans la collecte de données et d'un manque de ressources. Les statistiques sur le genre sont rarement une priorité ; quant au stade de collecte de données, les ressources qui y sont consacrées, tant au niveau national qu'international, demeurent largement inadéquates.

Appréciant ces lacunes en matière de statistique de genre, et dans la perspective de répondre à ces défis, et d'exploiter cette dynamique de soutien aux ODD, ONU Femmes a développé un programme phare mondial « *Making Every Woman and Girl count* ». Ce programme vise à induire un changement radical dans la production, la disponibilité, l'accessibilité et l'utilisation de données et de statistiques de qualité sur les aspects clés liés à l'égalité entre les sexes et à l'autonomisation des femmes.

En lien avec ce programme mondial, le bureau pays d'ONU Femmes en RDC démarre un programme national sur les statistiques genre afin de : 1) renforcer les institutions nationales productrices de statistiques sur le genre et renforcer le suivi des ODD au niveau national dans une perspective de genre; et 2) renforcer la collaboration entre les agences des Nations Unies avec des partenaires clés pour aider à promouvoir et à soutenir les cadres nationaux de suivi et de localisation des ODD tout en contribuant au suivi et au partage des connaissances sur les ODD au niveau régional.

Le présent document est une contribution à cette démarche dans le contexte de la RDC. Il est élaboré en trois axes complémentaires :

- **Axe 1 : Elaboration d'une analyse de la situation du système de statistique de genre**
- **Axe 2 : Elaboration du Document de Projet**
- **Axe 3 : Elaboration d'un plan de mobilisation de ressources**

Ce premier rapport, consacrant le premier livrable dans cette entreprise porte sur l'analyse de la situation des statistiques de genre en RDC. Il aborde les points ci-après :

- l'environnement institutionnel lié aux statistiques genre ;
- la disponibilité, la qualité et l'utilisation des statistiques genre sur la RDC ;
- les mécanismes de communication, diffusion des statistiques genre en œuvre dans le pays ;
- le niveau de connaissance technique des producteurs et utilisateurs et les éventuels besoins de formations/renforcement des capacités dans le domaine.

---

<sup>2</sup> Sur les 14 indicateurs proposés pour suivre l'ODD 5, il existe seulement 4 (appelés indicateurs de niveau I) pour lesquels des normes de mesure internationalement reconnues existent et pour lesquelles des données sont régulièrement collectées par la plupart des pays. Sur les 11 indicateurs restants, 4 ont des normes reconnues sur le plan international, mais pour la plupart des pays la collecte de données est largement irrégulière (appelés indicateurs de niveau II). Et pour les six autres (appelés indicateurs de niveau III), les normes internationales n'existent pas encore et la plupart des pays ne collectent pas régulièrement ces données. De même, un bon nombre des indicateurs liés au genre dans les autres ODD manquent actuellement de méthodologies comparables pour un suivi complet et périodique.

# 1. Contexte, cadre méthodologique et présentation de l'initiative « Making Every Woman and Girl count ».

## 1.1. Contexte national

Avec une superficie de 2,4 millions de km<sup>2</sup> et une population de près de 90 millions d'habitants en 2020 (suivant les estimations de la Division des Statistiques des Nations Unies), la RDC est l'un des pays les plus peuplés d'Afrique et dont la majorité de la population survit avec un revenu minimum très bas.

En ratifiant la Convention sur l'Élimination de Toutes les Formes de Discrimination à l'égard des Femmes (CEDEF) et en adoptant le Plan d'Action de Beijing de 1995, le Gouvernement de la RDC a montré son engagement pour la promotion des droits de la femme congolaise.

Depuis décembre 2005, la RDC s'est dotée d'une nouvelle constitution qui traduit la volonté politique et l'expression des aspirations nationales, en prenant en compte de manière explicite les principes de parité entre les hommes et les femmes. Dans son préambule et dans ses articles 5, 14 et 15, la Constitution de 2005 a jeté les bases de légitimation de toute politique d'égalité et d'équité de genre en RDC.

Cependant, malgré ces bonnes volontés, d'énormes défis persistent en RDC sur le champ des inégalités sexospécifiques. Au titre de ces défis, on peut citer :

- la participation des femmes aux instances de décision reste encore faible. On peut noter à titre d'illustration que 10,5%<sup>3</sup> des parlementaires étaient des femmes en 2018 au niveau national cette proportion était de 8,4% en 2006 et 9,7% en 2011. Aux élections provinciales, 10,6% des postes ont pu être pourvus par les femmes en 2018 contre 6,8% en 2016. Aux élections sénatoriales en 2018, la proportion des femmes élues est de 19% contre 4,6% en 2006. Au Gouvernement, on compte 18% de femmes en 2018 avec le Ministère du Genre érigé en Ministère d'Etat. Malgré la dynamique positive observée au niveau de l'élection des femmes dans ces différentes institutions, leur représentation reste au moins cinq fois en deçà de celle des hommes.
- au niveau du volet paix, sécurité et action humanitaire, les femmes demeurent les plus exposées à toutes les formes de violences physique, émotionnelle, économique et sociale. A titre d'illustration, 5,01 millions de femmes sont enregistrées parmi les déplacés internes et 517000 femmes sont comptabilisées parmi les réfugiés. Dans la province du Kasai Central, les conflits inter-ethniques ont entraîné plus de 1.400.000 décès parmi lesquels figurent en majorité les femmes et les enfants (Source : UNHCR, 2019, cité dans Strategic note UNWomen 2020-2024) ;
- les violences basées sur le genre persistent et concernent une femme sur quatre..

---

<sup>3</sup> Données de la Commission Electorale Nationale Indépendante

La persistance de ces défis met en orbite le rôle majeur que ONU Femmes pourrait jouer dans la coordination des interventions sur le genre, la lutte contre les inégalités sexospécifiques et la promotion du leadership féminin.

## 1.2. Cadre méthodologique

Avant de retracer le cadre méthodologique de l'exercice, il est important de rappeler les objectifs et résultats attendus de la mission.

### 1.2.1. Objectifs et résultats attendus de la mission

Le principal objectif de cet exercice consiste à identifier les lacunes et les besoins liés à la production et à l'utilisation de statistiques de genre en RDC afin d'élaborer des stratégies adaptées. Dans ce cadre, les résultats ci-après sont attendus :

- élaboration d'une analyse de la situation du système de statistique de genre
- production d'un Document de Projet sur la base du document d'analyse de la situation, en consultation avec l'équipe de Programme d'ONU Femmes en RDC incluant une estimation de budget et un calendrier pour chaque activité ;
- élaboration d'un plan de mobilisation de ressources entièrement aligné avec l'analyse des besoins élaborée et intégrant des commentaires et des suggestions sur le plan de mobilisation des ressources auprès des collègues des différents piliers d'ONU Femmes en RDC (Participation Politique, Autonomisation Economique, VSBG, Femmes Paix et Sécurité et Aide Humanitaire) à la phase de rédaction.

L'atteinte de ces objectifs passe par l'implémentation d'une démarche méthodologique conséquente.

### 1.2.2. Démarche méthodologique

La démarche méthodologique globale proposée pour la conduite de la présente mission se fonde sur une approche descriptive et analytique à partir de l'exploitation de la documentation existante (voir bibliographie) et des entretiens avec les acteurs avec les cibles identifiées. Les cibles interrogées se présente comme suit :

- au niveau de l'INS : le directeur général et deux directeurs techniques ;
- au niveau du Ministère en charge du Genre : le Conseiller Genre du Ministre, le Directeur des études et de la planification
- au niveau des Ministères : les points focaux genre
- au niveau des Partenaires : essentiellement les experts genre, les économistes et les spécialistes en charge des statistiques ou du suivi-évaluation des institutions suivantes (UNFPA, PNUD, Banque mondiale, OCHA

Il est apparu important dans une logique d'appropriation par la partie nationale de s'appuyer sur un comité de suivi ou de pilotage présidé par une autorité gouvernementale. Ce comité a été mis en place et est placé sous la coprésidence de la Vice-Ministre en charge du Plan et de la Ministre d'Etat en charge du Genre. Il comprend l'Institut National de la Statistique (le DG ou le DGA), un cadre de haut niveau de décision du Ministère en charge du Genre, un représentant des utilisateurs (société civile, secteur privé et réseau des journalistes et communicateurs) et deux représentant des autres partenaires techniques et financiers.

Le diagnostic du système statistique du genre s'est focalisé sur les aspects ci-après :

- l'environnement institutionnel lié aux statistiques genre ;
- la disponibilité, la qualité et l'utilisation des statistiques genre sur la RDC ;
- les mécanismes de communication et de diffusion des statistiques genre ;
- les capacités des producteurs et utilisateurs.

- **L'environnement institutionnel**

Il a été apprécié à travers les textes régissant l'activité statistique (loi statistique, les décrets d'application de ladite loi et autres actes réglementaires régissant l'activité statistique) et bien entendu le document de stratégie nationale de développement de la statistique. Au-delà de l'analyse des textes juridiques, il a été apprécié l'organisation du système statistique national, le rôle de l'INS dans l'animation du système statistique national en rapport à la production et à la diffusion des statistiques de genre.

Au-delà de l'analyse documentaire, quatre questionnaires inspirés de « Assessing data and statistical capacity gaps for better gender statistics » respectivement à l'endroit des managers de l'INS, aux experts en charge de la production des statistiques de genre au Ministère du Genre, aux cadres de l'INS, aux experts en charge de la production des statistiques de genre dans d'autres Ministères et aux utilisateurs des statistiques de genre (Partenaires techniques et financiers, INS, Universités) ont permis de creuser les éléments de diagnostic sur la législation et les politiques, le cadre institutionnel, l'organisation du système statistique national et les mécanismes de coordination au niveau des statistiques de genre.

L'analyse de l'environnement institutionnel au niveau national a permis de dégager les points d'amélioration et inspirer les actions à inscrire dans le document de projet.

- **La disponibilité, la qualité et l'utilisation des statistiques**

L'appréciation de la disponibilité, de la qualité et de l'utilisation des statistiques de genre renvoie à la confrontation de la demande et de l'offre statistique en matière de statistique de genre.

La demande de statistiques de genre présente deux composantes. La première composante est dérivée des engagements internationaux. Au titre des agendas internationaux, nous nous sommes appuyés sur la liste des 54 indicateurs statistiques du genre dérivée de l'agenda 2030 (Objectifs du développement durable). La seconde composante de la demande de statistiques de genre a été motivée par les besoins de suivi des objectifs nationaux de développement exprimés dans le PNSD, la Politique nationale genre et d'autres documents stratégiques sectoriels. Ces différentes politiques et stratégies comportent des cadres de résultats dont les indicateurs qui y sont contenus constituent l'expression de la demande nationale en matière de statistique de genre.

Il a été construit une matrice intégrant l'ensemble de la demande nationale et internationale. Il a été apprécié pour chaque indicateur la disponibilité à travers plusieurs modalités (disponible et récente, disponible mais données anciennes, peut être produite à partir des bases de données existantes, ne peut pas être produit avec le dispositif actuel). Cet état des lieux a permis d'avoir une vue synoptique sur la capacité du système statistique national en matière de couverture des informations statistiques sur le genre.

A la suite de l'analyse de la demande, il a été procédé à l'identification de l'offre statistique en matière d'informations statistique de genre.

Après l'identification de l'offre statistique disponible, une confrontation de l'offre et de la demande statistique de genre a été réalisée pour apprécier l'adéquation et dégager les écarts. Cet exercice s'est fait par le biais d'une matrice d'adéquation de l'offre et de la demande.

Le niveau d'utilisation des indicateurs disponibles a été apprécié à partir des entretiens et à partir des publications disponibles. Aussi devrions-nous apprécier quelques décisions politiques induites de l'utilisation des informations statistiques sur le genre.

- **Les mécanismes de communication et de diffusion des statistiques genre.**

Le présent exercice a consisté à examiner à partir des entretiens et de l'exploitation des questionnaires remplis, les publications existantes mettant en évidence les statistiques de genre, les canaux utilisés en matière de diffusion et le point de vue des utilisateurs.

- **Les capacités des producteurs et utilisateurs**

La disponibilité des ressources humaines en quantité et en qualité est primordiale dans le renforcement des capacités statistiques. Par cet exercice, l'état des lieux a été fait pour apprécier les lacunes en ressources humaines pour un fonctionnement optimal du système statistique ne serait-ce que pour la production des statistiques de genre. L'exercice revêt un caractère spécifique dans le contexte de la RDC où l'INS manque cruellement de ressources humaines et de moyens et les directions provinciales de l'INS constituent des « déserts » en matière de ressources humaines.

### **1.3. Présentation de l'initiative « Making Every Woman and Girl count ».**

ONU Femmes a mis en place une initiative mondiale "*Making Every Woman and Girl count*" sur les statistiques de genre en réponse aux besoins croissants en informations statistiques notamment pour renseigner les ODD, pour soutenir le plaidoyer et la mobilisation internationale autour des questions sur l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes.

Plusieurs pays africains y participent (Cameroun, Sénégal, Maroc, Sierra Leone, Côte Kenya, Ouganda, Tanzanie).

- **Les Trois axes stratégiques** pour cette initiative mondiale sont les suivants :
  - Améliorer l'environnement politique et institutionnel pour la production des indicateurs statistiques du genre
  - Appuyer la production statistique (des données comparables et régulières, qualité des données)
  - Améliorer l'accessibilité, la diffusion, l'utilisation et la valorisation des statistiques du genre



## 2. Cadre légal, politique et institutionnel

### 2.1. Cadre légal

Le cadre légal comprend les engagements internationaux (en matière statistique et au niveau du genre) et les lois et textes adoptés au niveau national.

#### 2.1.1. Quelques conventions internationales majeures sur le genre

Au niveau international, plusieurs conférences régionales et mondiales ont été organisées avec pour objectif de remodeler la vision sur les conditions de vie des femmes, les relations de pouvoir entre les hommes et les femmes et le respect des droits humains.

La Charte des Nations Unies (1945) est apparue comme le premier instrument international à instaurer le principe d'égalité entre les hommes et les femmes. Plus tard, en 1975, l'Assemblée Générale des Nations Unies proclame l'année internationale de la femme et convoque la première conférence mondiale sur la femme à Mexico. En 1979, la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'égard des Femmes (CEDEF) dont la force exécutoire a consisté à réclamer l'égalité de la femme aussi bien dans les législations que dans les faits est adoptée.

La Conférence de Beijing (1995) a constitué un tournant décisif sur l'évaluation de la mise en œuvre des conférences antérieures et a abouti à l'élaboration du Plan d'Action de Beijing en douze (12) domaines prioritaires. A la suite de cette conférence, des évaluations périodiques de Beijing ont vu le jour (Beijing +5 en 2000, la Conférence internationale sur la Population et le Développement en 2004 au Caire, Beijing +10) et abouti à un bilan mitigé en matière d'équité et d'égalité des sexes en raison de l'inadéquation des mécanismes nationaux mis en place et de l'insuffisance des ressources allouées par les Etats et les donateurs au profit de l'équité et de l'égalité de genre.

En 2000, l'adoption des Objectifs du Millénaire pour le Développement dont le 3<sup>ème</sup> objectif consacré à la promotion de l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes est la manifestation de l'engagement des Chefs d'Etat à promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes.

Au niveau africain, la Charte de l'Union Africaine (acte constitutif de l'Union africaine adopté le 11 juillet 2000), a stipulé que chaque Etat doit « veiller à l'élimination de toute discrimination contre la femme et assurer la protection des droits de la femme et de l'enfant tels qu'énoncés dans les déclarations et conventions internationales. Cet objectif a été repris par l'agenda 2063<sup>4</sup> adopté en mai 2013 par les Chefs d'Etat des pays africains.

---

<sup>4</sup> L'Agenda 2063 est le plan directeur de l'Afrique visant à transformer l'Afrique en puissance mondiale de l'avenir. C'est le cadre stratégique du continent qui vise à atteindre son objectif de développement inclusif et durable. Il s'agit d'une manifestation concrète de la volonté panafricaine d'union, d'autodétermination, de liberté, de progrès et de prospérité collective poursuivie dans le cadre du panafricanisme et de la renaissance africaine.

Plus récemment en 2015, les Chefs d'Etat au niveau mondial, ont adopté l'Agenda 2030 sur le développement durable et inclusif, lequel instrument a consacré la mise en place des Objectifs du Développement Durable (ODD) dont l'objectif 5 est dévolu à l'égalité des sexes et à l'autonomisation économiques de la femme.

La RDC a pris part à ces différents rendez-vous historiques et a ratifié les accords issus de ces rencontres internationales en faveur de l'équité et l'égalité de genre.

### *2.1.2. Engagements statistiques internationaux de la RDC*

La RDC est membre de plusieurs organisations internationales, régionales et sous-régionales. Parmi celles qui mènent régulièrement des activités statistiques, on peut citer : la Commission Economique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), la COMESA (Common Market of Eastern and Southern Africa /Marché commun de l'Afrique orientale et australe), et la SADC (Southern African Development Community /Communauté de développement de l'Afrique australe).

La RDC, dans le cadre de la coopération statistique, a souscrit à plusieurs engagements et/ou participé à des initiatives régionales, continentales ou mondiales.

Au niveau régional, la RDC a participé aux initiatives statistiques engagées par la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC). La RDC s'est en effet associée à la mise en œuvre de plusieurs projets d'harmonisation statistique en particulier dans le domaine de l'indice des prix à la consommation (IPC), des comptes nationaux, du recensement de la population et de l'habitat et du commerce extérieur.

Sur le plan régional, la RDC a bénéficié des appuis techniques d'Afristat sous la bannière des conventions spécifiques en raison du fait qu'elle n'est pas membre de ce regroupement. Plusieurs missions techniques d'appui ont été réalisées par les experts d'Afristat pour soutenir les enquêtes 1-2-3, l'enquête QUIBB et plus globalement dans le cadre du renforcement des capacités nationales en comptabilité nationale, en statistiques des prix et en analyse de la pauvreté. La RDC a engagé des démarches pour l'adhésion à Afristat. Ces démarches passent par la ratification du traité et par la libération de la quote part induite par cette adhésion.

Au niveau continental, la RDC a pris part à plusieurs initiatives dont les plus notables sont :

- **Système général de diffusion des données (SGDD+)**

Depuis son lancement en 1997 par le FMI, le Système général de diffusion des données (SGDD) s'est avéré un cadre robuste et flexible, non seulement pour fournir des données suivant les procédures et pratiques statistiques actuelles avec un accent particulier sur des données et une diffusion de qualité, mais également pour identifier les endroits où les améliorations sont nécessaires. Pour un bon nombre de pays en développement, il s'est avéré un point de départ important pour une approche plus intégrée et plus stratégique de développement et de renforcement des capacités statistiques. En Afrique, plus de quatre-cinquième de tous les pays ont déjà préparé et diffusé leurs métadonnées, et certains d'entre eux sont même occupés à les mettre régulièrement à jour. La RDC y a adhéré et ses méta données ont été incluses pour la première fois dans le «Dissemination Standards Bulletin Board» du Fonds monétaire international (FMI) le 24 avril 2004.

## - Programme de comparaison internationale pour l'Afrique (PCI-Afrique)<sup>5</sup>

En 2002, le Programme de comparaison internationale (PCI-Afrique) a été lancé en tant que programme à fins multiples dont l'objectif principal était le renforcement des capacités statistiques en vue de fournir une base d'information fiable pour la formulation des politiques aux niveaux national, régional et mondial et pour appuyer et assurer le suivi des progrès en vue de la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement, des Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CSLP) et du NEPAD, et des systèmes de gestion et d'évaluation basées sur les résultats pour la production d'indicateurs d'efficacité de développement.

Le PCI-Afrique, avec 48 pays participants (dont la RDC) dans sa première phase (2002 -2008), est un autre cadre d'harmonisation statistique au niveau continental. Le programme s'est focalisé sur la qualité, la cohérence et la comparabilité des statistiques dans les domaines susmentionnés, et a accordé son appui aux pays africains dans la mise en œuvre de SNA 93. Il a contribué à l'harmonisation ex-post des statistiques de base des comptes nationaux et des prix, en recueillant et en retraitant les données dans ces domaines. Il est important de mentionner que pour la mise en œuvre du PCI-Afrique, la BAD, qui a assuré la fonction de secrétariat pour le programme, a travaillé en étroite collaboration avec les CER et AFRISTAT.

La BAD a utilisé le programme PCI-Afrique comme tremplin pour le programme de renforcement des capacités statistiques (PRCS) du continent qu'elle met en œuvre depuis son lancement. A travers son PRCS, les pays africains ont participé avec succès aux phases 2005, 2009, 2011 et 2015 du Programme de comparaison internationale. La phase 2017-2019 a été lancée en janvier 2017. Le PCI, initialement concentré sur les deux composantes (comptes nationaux et prix à la consommation) s'est mué en un programme de renforcement des capacités statistiques. Dans ce cadre, il a fortement contribué au suivi de la pauvreté, des objectifs du millénaire pour le développement et plus récemment des objectifs du développement durable. C'est dans ce cadre qu'il faut lier le regard du PCI sur les statistiques de genre. Il faut toutefois signaler que très peu d'actions spécifiques ont adressées les statistiques de genre.

## - Cadre stratégique régional de référence pour le développement de la statistique en Afrique (CSRR)

Ce cadre a été conçu pour fournir des orientations stratégiques et des mécanismes appropriés pour guider et accélérer le développement de capacités durables en Afrique pour la gestion de

---

<sup>5</sup> En réalité, le programme de comparaison internationale (PCI) est une initiative statistique mondiale mise en place en 1970 dans le but de produire des niveaux des prix et des dépenses internationalement comparables afin de faciliter les comparaisons entre pays et des sous agrégats en termes réels sans les effets de distorsion des prix et des taux de change. Partant d'un programme initial de 10 pays participants, le PCI est devenu un programme mondial comptant environ 120 pays participants issus de toutes les régions du monde. Ce n'est qu'avec le nouveau cadre du PCI en 2004 que ce programme a eu des objectifs multiples dont le socle constitue le renforcement des capacités statistiques en Afrique.

résultats et pour la mise en œuvre du Plan d'action de Marrakech pour la statistique (MAPS)<sup>6</sup>. Le CSRR identifie la conception et la mise en œuvre de la SNDS comme une déterminante.

En tant que socle de base qui a permis la naissance de la Charte africaine de la statistique, le CSRR constitue un cadre important dans la chaîne d'harmonisation des statistiques africaines.

#### - **Symposium africain pour le développement de la Statistique (SADS)**

Le SADS est aujourd'hui une initiative pilotée par les pays qui vise à : (i) délibérer sur des questions de développement de la statistique et des défis qui se posent aux systèmes statistiques nationaux ; (ii) encourager tous les pays africains à entreprendre un recensement de la population et de l'habitat au cours de chaque cycle de recensements de la population et l'habitat (RGPH) recommandé par les Nations unies (série 2010, série 2020) ; (iii) cibler et encourager la création de liens entre les activités relatives aux objectifs de développement notamment les OMD et les ODD ; encourager les pays à se doter d'un système d'enregistrement des faits de l'état civil moderne ; et (iv) offrir une plateforme d'échange global d'expériences des pays portant sur l'assistance technique, l'information et la diffusion des données.

#### - **Commission statistique pour l'Afrique (StatCom-Afrique)**

La Commission statistique pour l'Afrique (StatCom-Afrique) a été établie par la Conférence des ministres africains de la CEA en charge des Finances, de la Planification et du Développement économique en tant que processus intergouvernemental principal chargé de la statistique sur le continent. Les membres de la Commission sont les pays représentés par les directeurs des Bureaux nationaux de statistique.

Les responsabilités de StatCom-Afrique sont de :

- Œuvrer pour le développement des systèmes statistiques nationaux dans la région et pour une amélioration de la qualité et de la comparabilité des statistiques qu'ils produisent, conformément aux Principes fondamentaux de la statistique officielle ;
- Promouvoir la mise en œuvre de la Charte africaine de la statistique ;
- Assurer la coordination avec la Commission statistique des Nations unies, afin de décider de l'action que doit mener le Centre africain pour la statistique pour assurer un développement durable de la statistique en Afrique ;
- Veiller à la coordination et à la mise en œuvre des travaux menés sur le continent par les divers acteurs et mécanismes dans le domaine de la statistique ;
- Suivre les progrès réalisés en matière de statistique et déterminer les problèmes rencontrés, anciens comme nouveaux, en y proposant des solutions ;
- Favoriser l'échange d'expérience, l'apprentissage par les pairs, la coopération technique et l'échange de données entre les pays et les institutions en Afrique ;

---

<sup>6</sup> Le plan MAPS a été entériné par la Deuxième Table ronde sur la gestion axée sur les résultats, tenue à Marrakech (Maroc) en 2004 en tant que plan d'action, chiffré et limité dans le temps, en vue de l'amélioration des statistiques nationales et internationales.

- Étudier les évolutions nouvelles dans le domaine des statistiques, dans le monde et en Afrique, et dresser un état sur les connaissances ;

- **Comité des Directeurs Généraux (CoDG) des Instituts nationaux de statistique (INS)**

Le Comité des Directeurs généraux des instituts nationaux de statistique (INS) est composé de dirigeants des INS et se réunit tous les ans pour examiner les questions relatives au développement de la statistique et à l'harmonisation de celle-ci sur le continent, pour ensuite faire rapport à la Conférence des ministres africains de l'Économie et des Finances (CAMEF). Il s'est réuni la première fois en 2006 à Bamako pour examiner l'harmonisation statistique et il a tenu, par la suite, plusieurs autres réunions articulées autour de la Charte africaine de la statistique, le Fonds africain de la statistique et, plus récemment, de la Stratégie d'harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA).

- **Charte africaine de la statistique**

La Charte africaine de la statistique est l'une des initiatives de développement de la statistique la plus importante en Afrique. Elle est un instrument juridique de réglementation des activités statistiques et un outil pour la promotion et le développement de la statistique en Afrique.

S'inspirant des principes fondamentaux de la statistique officielle adoptés par la Commission de Statistique des Nations Unies en avril 1994, la Charte vise à promouvoir six (6) principes, nommément :

- Indépendance professionnelle ;
- Qualité ;
- Mandat pour la collecte de données et ressources ;
- Diffusion ;
- Protection des données individuelles, des sources d'information et des répondants ;
- Coordination et coopération.

La charte a été adoptée par la 12<sup>ème</sup> session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine à Addis Abeba (Éthiopie) le 4 février 2009. Elle est entrée en vigueur le 8 février 2015, soit 30 jours après le dépôt des instruments de ratification du 15<sup>ème</sup> Etat membre de l'Union africaine. A ce jour, 22 pays l'ont déjà ratifiée. La RDC n'a pas encore ratifié la charte africaine de statistique.

Ces initiatives continentales précitées, bien que citant les statistiques de genre comme un domaine majeur d'intérêt, n'ont pas fait un regard spécifique pour les statistiques de genre.

- **Stratégie pour l'Harmonisation des Statistiques en Afrique**

La Commission de l'Union Africaine a mis en place, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique, des groupes techniques spécialisés (GTS). L'un des GTS s'est consacré à la démographie, la santé, les migrations, le développement humain et le genre. Ce groupe est subdivisé en plusieurs sous-groupes. Un des sous-groupes s'est occupé des statistiques de genre.

Ce sous-groupe a préparé un programme régional dénommé Programme africain de statistiques du genre dont l'objectif est d'améliorer la disponibilité des statistiques du genre de sources nationale, régionale et internationale. C'est un programme global qui intègre toutes les activités des organisations régionales et internationales. Un plan d'action pour la période (2017-2021) a été élaboré. Un manuel sur l'élaboration et l'évaluation de programmes de statistiques du genre au niveau national visant à offrir aux pays des orientations sur l'élaboration et la mise en œuvre de tels programmes est en cours de finalisation. La RDC a été impliquée à ce programme à travers la participation à toutes les rencontres techniques et stratégiques dudit programme. Le directeur général de l'INS participe aux instances en charge du suivi du plan d'action de la stratégie d'harmonisation des statistiques en Afrique.

Plusieurs autres activités ont été entreprises notamment le développement de l'indice de l'égalité des genres en Afrique, l'élaboration des rapports nationaux sur les statistiques du genre, le troisième rapport sur les femmes en Afrique qui traite du coût socioéconomique de la violence à l'égard des femmes en Afrique, le cadre de l'indicateur des inégalités entre les sexes en Afrique, le développement d'une base de données, l'élaboration des tableaux de bord et des profils-pays sur le genre, etc.

Au niveau international, de nouvelles initiatives ont émergé en matière des données statistiques. La RDC a pris part à ces différentes instances.

#### - **Données massives ou mégadonnées. ("Big Data")**

Les données massives ou mégadonnées ont été identifiées comme une cible stratégique qu'à moyen et long termes, tout système statistique doit maîtriser et ce, en raison de la place de plus en plus importante qu'elles occupent au niveau des systèmes d'informations des pays et des régions ainsi qu'au niveau mondial. Sur un plan stratégique, le système statistique devra établir des partenariats avec les entreprises du secteur privé disposant d'importants moyens en matière de gestion et de stockage des flots de données croissants d'une part et d'autre part, se doter de ressources humaines compétentes en matière de gestion, d'analyse et de gouvernances de données massives.

Le phénomène de mégadonnées s'est accompagné de la naissance de la science des données qui est une nouvelle matière appelant de nouvelles compétences sur le marché du travail, à savoir les "scientifiques de données" (data scientists en anglais). A terme, les statisticiens devront travailler avec les scientifiques de données comme ils travaillent aujourd'hui avec les informaticiens quand ils ne sont pas eux-mêmes formés comme informaticiens pour devenir statisticiens-informaticiens.

#### - **Révolution des données menée par les pays**

L'Afrique a été l'un des continents les plus actifs ayant participé au projet « Informing a Data Revolution » entrepris par PARIS21 en 2014-2015. Le projet incluait 13 pays africains (Cape Verde, Sénégal, Ghana, Nigeria, Mali, Gabon, République démocratique du Congo, Burundi, Ouganda, Malawi, Mozambique, Afrique du Sud et Botswana) dont trois (Cape Verde, Burundi, République démocratique du Congo) ont participé à des études approfondies organisées par le Secrétariat de PARIS21. Le projet a élaboré une Feuille de route pour une Révolution des données menée par les pays, qui a également été adoptée au niveau mondial. La Feuille de route propose une approche de la mise en œuvre qui a été acceptée par tous les parties prenantes de la statistique au niveau international.

### **Encadré n°1 : Les quatre piliers de la feuille de route du projet Informing a Data Revolution**

Dans le cadre du projet Informing a Data Revolution, une feuille de route a été proposée pour les pays en développement objet de l'étude (Bangladesh, Burundi, Cap-Vert, Colombie, République Démocratique du Congo, Philippines et Trinité-et-Tobago). Elle décline un vaste programme d'actions permettant d'aider les pays en développement à relever les défis statistiques relevés.

1

- L'augmentation du financement : ce rapport appelle à l'aide publique au développement (APD) pour la statistique, afin de pouvoir passer d'environ 0,5% de l'APD actuellement à environ 1%.
- Un pacte sur les données : ce rapport recommande la création d'un système dans lequel les pays signeraient un ensemble limité de principes de base et recevraient en contrepartie de leurs progrès une assistance financière et technique renforcée et flexible.
- Un rapport sur les progrès réalisés : ce rapport recommande la création d'un rapport annuel sur les données du développement durable, préparé par PARIS21, afin de mesurer les progrès des pays dans le renforcement de leur capacité statistique et d'informer sur le financement des statistiques.

Ce rapport propose des recommandations détaillées pour les quatre domaines d'action identifiés par le Groupe consultatif d'experts indépendants des Nations Unies sur la révolution des données :

1. les capacités et les ressources,
2. les principes et les normes,
3. la gouvernance et le leadership,
4. la technologie, l'Innovation et l'analyse.

1. Capacités et ressources : les organismes statistiques et le travail qu'ils réalisent sont trop souvent sous-évalués et sous-estimés. La révolution des données devra transformer un cercle vicieux de sous-performance et de manque de ressources en un cercle vertueux dans lequel l'accroissement de la demande mène à une meilleure performance et à une augmentation des ressources et des capacités. Si l'objet de la révolution des données est de répondre aux besoins des pauvres, l'investissement dans les besoins des utilisateurs est également essentiel. Les pays sont la clé de voûte de tout cela. Les initiatives descendantes fonctionnent rarement et c'est plutôt lorsque les pays fixent leurs propres priorités, objectifs et stratégies que le succès est au rendez-vous. Le système bien établi des stratégies nationales de développement de la statistique (SNDS) est donc fondamental pour une révolution des données efficace et durable dans les pays en développement.
2. Principes et normes : l'une des principales raisons pour placer les systèmes statistiques nationaux au cœur d'une révolution des données menée par les pays réside dans le fait qu'ils possèdent déjà un ensemble de principes de base pour la gestion des données et un processus pour établir et promouvoir des normes destinées aux différents aspects du travail lié aux données.
3. Gouvernance et leadership : De manière générale, il existe trois principaux domaines d'action : l'application et l'adoption par les pays des principes clés - processus qui pourrait être encouragé par le pacte sur les données ; la promotion du droit d'accès aux données par les utilisateurs, ainsi que la promotion et le suivi actif de l'adoption des normes techniques clés.

Source : Feuille de route pour une révolution des données menée par les pays, Paris 21, OCDE, 2015

### *2.1.3. Cadre légal de la statistique au niveau national*

L'activité statistique en RDC est régie depuis 2010 par le décret n°10/05 du 11/02/2010 relatif au système statistique national. Ce décret est complété par deux autres décrets. Le premier décret intitulé n°09/32 du 8 août 2009 prescrit le recensement général de la population et de l'habitat et l'autre référencé n°09/45 du 3 décembre 2009 fixe les statuts d'un établissement public dénommé Institut National de la Statistique en siglé « INS ».

Après l'indépendance du Congo en 1960, le Service des Statistiques est successivement passé sous la tutelle de différents Ministères et Instituts de Recherche tels que Office National de Développement et de Recherche (ONRD) et l'Institut de Recherche Scientifique (IRS).

L'Ordonnance n°78/397 en 3 octobre 1978, créa l'Institut National de la Statistique comme une entreprise publique sous la tutelle du Ministère du Plan et celui du Portefeuille en qualité d'Entreprise Publique à caractère scientifique.

En 2009, par Décret du Premier Ministre n°09/45 du 3/12/2009, l'Institut National de la Statistique s'est transformé en un établissement public à caractère scientifique avec comme missions essentielles de collecter, rassembler, analyser, produire et diffuser pour le compte du Gouvernement et des autres acteurs de la vie économique et sociale (Société civile, autres institutions constitutionnelles, chercheurs, partenaires au développement, etc...) les informations statistiques nécessaires à la mise en œuvre de leur mandat respectif.

À travers le Décret n° 10/05 du 11/02/2010 relatif au Système Statistique National, l'INS est investi du rôle d'organe central du système statistique en République Démocratique du Congo.

Au-delà de ces décrets, il est loisible d'affirmer qu'il n'existe pas de texte législatif régissant les activités statistiques en République Démocratique du Congo. L'ordonnance n° 78-397 du 13 octobre 1978 portant création et statuts d'un établissement public dénommé Institut National de la Statistique, en abrégé INS attribue à ce dernier la fonction de coordination technique du Système Statistique National (SSN).

Le décret n°10/05 du 11/02/2010 définit en son article 31 (section 2) que le système statistique national soit composé de trois entités (Conseil National de la Statistique, Institut National de la Statistique et Services statistiques sectoriels).

En résumé, sur la base des entretiens menés avec la Direction générale de l'INS, la préoccupation actuelle au niveau du cadre légal se situe sur la mise en route du processus d'élaboration d'une loi statistique. Cette activité est nécessaire en vue de régler la question de la réaffirmation des principes fondamentaux de la statistique officielle. La mise en place de la loi permettra de procéder à son harmonisation avec les principes de la Charte africaine de la statistique. Cette nouvelle loi fera référence aux statistiques sectorielles dont les statistiques de genre. Les dispositions réglementaires (décrets et arrêtés) doivent préciser les aspects particuliers des statistiques sectorielles. Les dispositions réglementaires spécifiques au système statistique de genre pourraient relever d'un décret.

Cette activité était prévue pour être conduite à la suite de la mise à jour de la SNDS avec le soutien de la BAD.



## 2.2. Cadre institutionnel

Sur le plan institutionnel, le système statistique national de la RDC se distingue par la coexistence de trois principaux organes :

- le Conseil national de la statistique ;
- l'Institut national de la statistique ;
- les services statistiques sectoriels des Ministères tant au niveau central que provincial.

Le système statistique national a pour mission de fournir au Gouvernement, au Parlement, aux administrations, aux entreprises, aux organisations nationales et internationales, aux médias, aux chercheurs, aux enseignants, aux étudiants et, d'une manière générale, au public, les données statistiques relatives notamment aux domaines économique, financier, monétaire, social, démographique et environnemental. Il a également pour mission de coordonner et de promouvoir les activités statistiques.

Le système statistique national est décentralisé. Chacune des structures de la production statistique relève d'un ministère ou d'un organisme spécialisé. Le genre est positionné à deux niveaux. Le premier niveau de positionnement est la création d'une division dévolue au genre au sein de la direction des statistiques démographiques et sociales au sein de l'INS (non fonctionnelle). Le second niveau de positionnement du genre est au niveau sectoriel notamment au sein du Ministère en charge du Genre précisément à la direction des études et de la planification.

### 2.2.1. Le Conseil national de la statistique

Le Conseil national de la statistique (CNS) a pour mission d'orienter, de superviser et d'impulser les activités statistiques à l'échelle nationale. A ce titre, il est chargé notamment des activités suivantes :

- examiner les programmes statistiques des structures et organismes
- fixer pour chaque année civile, l'ensemble des enquêtes prévues, leurs dates approximatives et les délais laissés aux personnes physiques ou morales pour faire parvenir leurs réponses ;
- orienter et fixer les priorités des activités des statistiques officielles ;
- veiller au respect des règles déontologiques de la profession et des principes de l'activité statistique ; définir les concepts, les nomenclatures, les normes et les techniques statistiques, en coopération avec les structures régionales et internationales compétentes en la matière ; coordonner la formation continue du personnel évoluant dans le domaine de la statistique, de la promotion, de la recherche et de la culture statistique.

Il faut noter que les statistiques genre ne sont pas explicitement mentionnées au titre des statistiques officielles dans le cadre de la définition des missions du CNS.

Le CNS est l'instance supérieure de concertation entre les producteurs et les utilisateurs des données statistiques. La coordination statistique constitue le point clé pour la crédibilité et l'efficacité de tout système statistique. Elle est importante à plusieurs égards. Elle évite les doubles emplois constituant de ce fait un facteur d'économies budgétaires, permet une harmonisation des concepts et méthodes et facilite les échanges d'expériences entre les partenaires et les services en charge des enquêtes.

Le CNS regroupe en son sein des représentants dûment mandatés par l'Institut National de la Statistique ; les principales administrations et institutions publiques produisant les statistiques ; la Banque Centrale du Congo ; l'Institut de Recherches Economiques et Sociales, IRES en sigle ; le secteur privé ; les Universités et les Instituts Supérieurs.

Cependant, il est à remarquer que bien que prévu par le décret précité, le CNS n'est pas opérationnel. Par conséquent, la coordination stratégique, technique et politique au niveau des activités statistiques est fragilisée. A titre d'exemple, on peut évoquer la difficulté d'organiser les travaux d'harmonisation au niveau du système statistique national (définitions des normes et concepts, méthodologies, utilisation de nomenclatures adaptées etc.), ainsi que l'absence de la coordination des activités des structures sectorielles et provinciales (coordination sectorielle et géographique). Les statistiques de genre qui résultent de la production statistique de plusieurs structures sectorielles souffrent de cette absence de coordination et de ce fait connaissent une léthargie en dépit de quelques initiatives en matière de production statistique. En l'absence de structure officielle chargée de l'orientation et de la coordination générale du système statistique national, l'INS s'est substitué à cet organe en assurant la coordination institutionnelle et technique avec les structures sectorielles. En effet, on pourrait indiquer que la Direction générale, a au cours des années 2018 et 2019, organisé plusieurs réunions des services ministériels de la statistique pour réaffirmer le rôle de l'organe central de la statistique et échanger sur les mécanismes de coordination. Des collaborations techniques avec les Ministères sectoriels se sont également développées. On peut citer entre autres, la collaboration de l'INS avec la Direction des Etudes et de la Planification du Ministère en charge du Genre dans le cadre de la première édition de l'élaboration de l'annuaire statistique sur le genre et du bulletin thématique sur le genre. D'autres collaborations ont été initiées avec le Ministère de la Santé, le Ministère du Travail et de la Prévoyance Sociale, le Ministère en charge de l'agriculture et d'autres Ministères.

Le deuxième organe du système statistique national est l'Institut national de la statistique qui est l'organe central de production statistique au niveau national.

### *2.2.2. L'Institut national de la statistique*

L'Institut national de la statistique est composé :

- d'un conseil scientifique, qui constitue le Conseil d'administration. Il regroupe le directeur général de l'INS, un délégué du Premier Ministre, un délégué du cabinet du Ministre ayant le plan dans ses attributions, un délégué de la Fédération des entreprises du Congo (FEC) et un délégué du monde scientifique ;
- de la direction générale qui a la supervision du Bureau Central du Recensement ;
- des directions techniques et des directions d'appui au niveau central : la Direction administrative et financière (DAF), la direction des statistiques générales (DSG), la direction des statistiques démographiques et sociales (DSDS) comportant la division

genre, la direction des synthèses économiques (DSE), la direction de l'informatique (D.I.), la direction de la documentation et de la diffusion (DDD) et la direction du centre de formation (DCF).

- des directions provinciales : une direction située dans le Chef-lieu de chacune des 11 anciennes provinces de la RDC, à savoir : les directions provinciales de Kinshasa, de Bandundu, de Matadi, de Mbandaka, de Kisangani, de Goma, de Bukavu, de Kindu, de Mbuji-Mayi, de Kananga et de Lubumbashi. En plus de ces onze directions provinciales, une antenne de l'INS a été créée à Kikwit ;

L'INS est dirigé par un comité de direction constitué d'un directeur général, d'un directeur général adjoint, d'un directeur administratif et Financier et d'un pool de directeurs rattachés considérés comme des conseillers techniques.

Au niveau central et partout en provinces, les directions sont gérées par un directeur chef de Service appuyé par des chefs de division, selon le cas.

Les directions provinciales de l'INS qui constituent les démembrements de l'INS dans les provinces ont pour principales tâches :

- collecter, rassembler les données économiques, financières, démographiques et sociales ainsi que les aspects genre ;
- traiter les données de routine y relatives ;
- collecter les prix dans les marchés et dans les magasins et autres points de vente ;
- collecter les données dans les entreprises et dans les divers services publics ;
- calculer l'indice des prix à la consommation des ménages ;
- produire des bulletins trimestriels, semestriels et conjoncturels ;
- produire l'annuaire statistique provincial sur base des données disponibles ;
- coordonner les enquêtes et études d'envergure nationale dans la province ;
- faire la synthèse de tout rapport d'enquête d'envergure nationale pour la Province ;
- disséminer les rapports des enquêtes nationales au niveau provincial ;
- dresser le profil provincial sur base de l'analyse comparative des études et enquêtes récentes existantes ;
- publier les bulletins et annuaires statistiques ainsi que les synthèses et profils de la province.

L'INS a pour mission générale de rassembler et d'analyser, pour le compte du Gouvernement de la République, principalement, les informations statistiques nécessaires pour sa politique démographique, économique et sociale.

Une division genre a été créée au sein de la direction des statistiques démographiques et sociales de l'INS en 2015 à l'initiative de la direction générale motivée par l'attention accrue au niveau internationale sur les questions liées au genre et les nombreuses demandes d'information adressées à l'INS sur ces questions subséquentes de l'INS. Il faut signaler qu'un cahier de charge explicite n'a pas été élaboré pour cette division tout comme d'ailleurs pour les autres divisions. A travers les entretiens, il est ressorti que cette division a pour tâches essentielles la production des statistiques de genre et l'élaboration des études à partir des informations mobilisées. L'ambition affichée par l'INS a procédé, selon la direction générale du souci de valoriser l'information collectée sur les statistiques de genre au lieu de se résoudre à voir d'autres structures se positionner sur ce segment. Aucun texte réglementaire n'a consacré

la création de cette division. Il a été remarqué qu'aucun personnel n'a été affecté dans cette division qui ne dispose pas d'un plan de travail ni d'une ligne de financement pour l'exécution des activités. Si l'idée de la création de cette division consacre l'ambition de l'INS de s'investir sur ce champ, il reste des efforts à faire dans la définition des attributions, d'un cahier de charges et d'une feuille de route pour son opérationnalité et le positionnement de l'INS dans l'univers des institutions impliquées dans cette thématique.

Les entretiens engagés avec la direction générale de l'INS et les directions techniques complétés avec l'exploitation du rapport annuel d'activité de l'année 2018 (celui de l'année 2019 étant en cours de rédaction) ont permis de répertorier quelques défis au niveau de l'INS. Au titre de ces défis, on peut évoquer :

- l'absence d'un cadre officiel fort de coordination, de concertation et de réglementation en matière d'informations ;
- l'absence d'une politique des ressources humaines pour pallier l'insuffisance du nombre de statisticiens qualifié et offrir des conditions de travail et des plans de carrière attractifs ;
- l'insuffisance de ressources financières et matérielles qui limite la mise en place des activités. On pourrait évoquer par exemple, l'impossibilité pour l'INS de bénéficier d'un soutien financier soutenu du Gouvernement à la suite de la mobilisation de la taxe statistique perçue aux différentes portes du pays qui n'est pas rétribuée à l'INS, en vue de soutenir éventuellement la création d'un Fonds de développement des statistiques ;
- la dotation en ressources humaines, financières et en équipements des directions provinciales.

Les statistiques de genre constituent un champ qui souffre en matière de prise en charge par l'INS qui dispose des bases de données socio-démographiques et économiques pour assurer une production statistique dans ce domaine.

Concernant la production et la diffusion statistique, l'INS fait face à plusieurs difficultés :

- l'absence d'un plan de travail définissant les résultats et activités dans le cadre de l'exploitation des bases de données existantes ;
- la non existence d'un cadre d'échanges et de dialogue avec les utilisateurs pour apprécier les thèmes d'intérêts et les besoins pressants en termes de produits analytiques sur le genre ;
- l'insuffisance de capacités au niveau des ressources humaines pour étoffer la division genre ;
- un défaut d'encadrement et d'accompagnement des cadres dans la conduite technique des travaux statistiques ;
- la faible motivation des cadres à travailler sur l'exploitation des bases de données compte tenu des avantages peu attractifs sur ces tâches ;
- l'absence d'un plan de publications assorti d'un calendrier officiel obligeant l'INS à produire et à publier ;
- l'insuffisance des précautions pour l'archivage et la sécurisation des données de façon à en faciliter l'accès en cas de besoin d'exploitation ;
- la non fonctionnement du siteweb de l'INS ;

- le faible accès des cadres et autres utilisateurs extérieurs aux bases de données de l'INS.

Au niveau provincial, il est à remarquer que sur les vingt-six provinces, onze disposent de locaux et de personnel permettant une opérationnalité minimale des directions provinciales. Ces directions ont été équipées grâce à l'appui conjoint de la Banque Africaine de Développement (BAD) et de l'UNFPA.

Les directions provinciales présentent de graves déficits en ressources humaines qualifiées et tout comme le niveau central, ne disposent pas non plus de ressources financières suffisantes pour faire fonctionner la collecte des statistiques courantes et la compilation des statistiques administratives. On peut, a priori penser qu'il s'agit des activités routinières qui demandent la mise à disposition du personnel. En réalité, chaque province est comparable à un pays ce qui rend complexe les mouvements de la direction aux administrations et aux points de collecte. De plus, la remontée de l'information au niveau central pour compilation de la situation statistique nationale n'est pas systématique.

### *2.2.3. Les services sectoriels de statistique*

La troisième composante du SSN est constituée par les services sectoriels de statistiques dans les Ministères. Les services statistiques des Ministères sont responsables de la production et de la diffusion des statistiques relevant de leur secteur. Tous les Ministères disposent d'un service statistique. On peut relever au regard des produits statistiques des différents Ministères et avec la perception de la direction générale de l'INS que le Ministère de la Santé et celui de l'Éducation détiennent les services statistiques les plus avancés en termes de production statistique, de publication et de visibilité. Si ces deux Ministères se distinguent des autres Ministères, il a été observé quelques lacunes : insuffisance de la couverture des données recueillies et publiées, retards dans les publications, insuffisance du personnel statisticien et manque de financement pour la production et la diffusion des statistiques.

Les autres ministères se caractérisent par une quasi-absence de production statistique. Dans cet univers, les statistiques de genre ne font pas exception à ce tableau. Le Ministère du Genre dispose d'une Direction des Etudes et de la Planification qui a à charge la compilation des statistiques de genre et la tenue de la base de données sur les violences basées sur le genre. La tenue de la base de données est une activité dont le niveau d'appropriation technique demeure une préoccupation en raison de l'appui soutenu et continu de l'UNFPA pour la modernisation et la mise à jour. Un expert dédié à plein temps par l'UNFPA sur la base de données soutient la direction pour l'opérationnalité de la base de données. Sur le plan de l'appui financier, cette activité reste encore tributaire de l'appui des partenaires. Il est loisible de noter que l'activité enregistre quelques limitations liées à la couverture de la base de données (limitée à cinq provinces et portant sur essentiellement sur les violences sexuelles).

A la faveur d'un appui de la BAD, cette direction a produit un annuaire statistique et un bulletin thématique tous deux publiés en 2018 avec les données portant sur les années antérieures. Cette expérience précieuse et isolée s'est éteinte avec l'arrêt du financement. Cet annuaire statistique comporte les données sur la pauvreté, l'éducation, la santé reproductive, la démographie, les femmes dans les institutions et dans l'administration, les violences basées sur

le genre et l'emploi. La plupart des informations sont désagrégées selon le sexe, la province et d'autres catégories pertinentes.

Le Ministère du Genre, Enfant et Famille dispose d'un réseau important pour collecter des statistiques de genre dans différents domaines à travers le système des points focaux genre, qui ont été mis en place sous l'impulsion de ONU Femmes dans chaque Ministère. Récemment, ce système a été renforcé par la création de « cellules genre » avec le soutien du PNUD. Ces équipes dans les différents Ministère devraient être saisies pour doper la collecte des statistiques de genre, la dissémination des publications et la mobilisation sociale.

L'architecture institutionnelle en RDC comprend une autre structure rattachée au Ministère du Plan qui est en charge de la production et de la diffusion des statistiques liées aux Objectifs de Développement Durable (ODD) en partenariat avec l'INS. Il s'agit de l'Observatoire Congolais du Développement Durable qui pilote par ailleurs l'élaboration du rapport sur le suivi des ODD pour l'année 2020. L'OCDD a évoqué faire face à de nombreuses contraintes statistiques (non disponibilité des indicateurs statistiques sur les ODD priorisés, indicateurs non actuels et pas suffisamment désagrégés) dans le cadre de la préparation dudit rapport au point que l'OCDD a engagé une opération de collecte sur les indicateurs des ODD en prélude à la rédaction dudit Rapport.

La priorisation des ODD a été pilotée par cette structure et a conduit à la mise au point d'un package ODD et des cibles nationales priorisés. Le package national priorisé des cibles des ODD pour le prochain quinquennat (2017-2021) comprend 17 ODD, 38 cibles et 58 indicateurs (tableau détaillé en annexe 2). Il représente 36% des 105 cibles à prioriser et 22,5% du total des cibles des 17 ODD de l'agenda de développement à l'horizon 2030.

**Tableau I : Package national de l'Agenda post-2015**

Contenu	Nombre de cibles	Nombre d'indicateurs
Agenda post-2015 (1)	169	241
Cibles à prioriser (2)	105	159
Package national priorisé (3)	38	58
Pourcentage (3)/(2)	36,2%	36%

Source : Rapport national contextualisation et priorisation des ODD en RDC, Ministère du Plan et Suivi de la Révolution de la Modernité, RDC Octobre 2016.

La cartographie des cibles nationales priorisées des ODD se présente comme suit :

**Tableau II : Cartographie du package national**

Objectifs de développement durable	Cibles ODD à prioriser										Package priorisé	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Cibles	Indicateurs
1. Pas de pauvreté	1	2									2	3
2. Faim Zéro	2	2									2	4
3. Bonne santé et bien-être	2	2	5								3	9
4. Education de qualité	2			1		2					3	5
5. Egalité entre les sexes	1				2						2	3
6. Eau propre et Assainissement	1	1									2	2
7. Energie propre et d'un coût abordable	2										1	2
8. Travail décent et croissance économique	1		1		2						3	4
9. Industrie, Innovation et Infrastructures	2	2									2	4
10. Inégalités réduites	1	1		1							3	3
11. Villes et communautés durables	1	1	2								3	4
12. Consommation et production responsables		1			1		1				3	3
13. Mesures relatives à lutte contre les changements climatiques		1									1	1
14. Vie aquatique	1			1							2	2
15. Vie terrestre	1	1							1		3	3
16. Paix, justice et Institutions efficaces	4				1	1					3	6
17. Partenariats pour les ODD												
<b>Total</b>											<b>38</b>	<b>58</b>

: Cibles priorisées  
 : Nombre total des cibles à prioriser pour l'Objectif  
 Le chiffre contenu dans chaque carré correspond au nombre d'indicateurs par cible

Source : Rapport national contextualisation et priorisation des ODD en RDC, Ministère du Plan et Suivi de la Révolution de la Modernité, RDC Octobre 2016.

### 2.3. Cadre stratégique et politique

Le cadre stratégique et politique relatif aux statistiques de genre fait référence à six principaux instruments :

- Le plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (2020-2024)
- la stratégie nationale pour le développement de la statistique (2012-2017) ;
- le plan national stratégique de développement (2020-2024, PNSD)
- les Objectifs du Développement Durable (ODD)
- le politique national genre et son plan d'actions
- la stratégie sur les violences basées sur le genre (SVBG)

### *2.3.1. Le plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (2020-2024)*

Le plan cadre avec sa matrice des résultats est la stratégie commune du système des Nations-Unies en RDC. En effet, le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) et les agences du Système des Nations Unies s'engagent à travailler ensemble pour la réalisation des objectifs contenus dans le présent Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (UNSDCF) pendant la période 2020-2024. Ce cadre de coopération constitue la réponse commune des Nations Unies aux priorités du Gouvernement congolais inscrites dans son plan national stratégique de développement (PNSD). Sa mise en œuvre est assurée à travers les documents de programme pays des diverses entités du Système des Nations Unies opérant en RDC ainsi qu'à travers le développement des plans de travail conjoints des agences, fonds et programmes. Les Nations Unies s'engagent à renforcer le dialogue politique et le partenariat stratégique avec le Gouvernement congolais et d'autres acteurs clés sur les politiques publiques en vue de permettre à la RDC de prendre une trajectoire ascendante dans l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030.

### *2.3.2. La stratégie nationale pour le développement de la statistique (SNDS 2012-2017)*

La RDC a adopté une SNDS couvrant la période 2012-2017 qui a mis en évidence les principaux défis du système statistique congolais. Une vision et quatre axes stratégiques y ont été définis de même qu'un plan d'actions budgétisé sur la période. Cette SNDS n'a pas formellement et explicitement intégré et adressé les statistiques de genre (réformes institutionnelles, production statistique, diffusion et publication des statistiques de genre) même si on pourrait relever quelques activités proposées et des références sur l'intérêt de la question (l'exploitation des statistiques sectorielles, l'organisation des opérations d'enquêtes ou de recensement nationales Enquête MICS, l'EDS, le RGPH).

Cette stratégie n'a pas été formellement évaluée pour qu'on puisse y dégager les enseignements et leçons apprises. Toutefois, la période de couverture étant dépassée, une feuille de route pour la mise à jour de la SNDS est proposée au niveau de l'INS. Au cours de l'année 2018, une équipe de l'INS a été mise en place pour élaborer certains documents préliminaires en vue de préparer l'évaluation de la SNDS 2012-2017 et l'élaboration de la SNDS 2017-2023 à venir (la feuille de route, la note conceptuelle). Depuis lors, le processus d'opérationnalisation de cette feuille de route n'a pas enregistré d'évolution significative. Cette relative léthargie, bien que créant un vide dans l'univers de la programmation pluriannuelle de l'activité statistique et dans la mise en place d'un cadre de référence du système statistique national, peut être vue comme une opportunité dans la prise en compte des statistiques de genre de façon holistique et opérationnelle. La nouvelle SNDS pourrait bénéficier des résultats du présent exercice et intégrer de ce fait les statistiques de genre.

### *2.3.3. La Stratégie Nationale de Lutte contre les Violences basées sur le genre (SNVBG) révisée*

Ce document constitue désormais le seul cadre de référence pour réaliser, en République Démocratique du Congo, toute action de prévention et de prise en charge des victimes et



survivantes des Violences Basées sur le Genre. En 2015, soit 6 ans après son lancement par le Gouvernement, il s'est avéré nécessaire de procéder à sa révision après avoir constaté des faiblesses dans le processus de sa mise en œuvre, notamment le dysfonctionnement dans la coordination des activités de lutte, la focalisation sur les violences sexuelles seulement et le faible financement y alloué.

La présente SNVBG révisée et finalisée en 2019 est donc l'aboutissement de quatre années de travail, d'échanges, de débats par la quasi-totalité des acteurs impliqués dans la lutte contre les VBG en RDC, tant du niveau national que provincial : les institutions publiques, les partenaires techniques et financiers, les organisations de la société civile, les survivantes des VSBG, etc. La participation de tous ces acteurs a non seulement permis la prise en compte des desideratas des uns et des autres, mais aussi leur appropriation de la présente SNVBG révisée. A la différence de la SNVBG de 2009 qui se préoccupait principalement des violences sexuelles perpétrées dans le contexte de conflit et post-conflit, surtout dans la partie Est du pays, la SNVBG révisée s'intéresse à toutes les formes des violences basées sur le genre et prend en compte les réalités vécues dans les 26 provinces de la RDC. Elle cherche par ailleurs à relever le défi de la coordination et de l'évaluation des activités. La SNVBG révisée comporte 7 composantes, 28 résultats attendus (axes stratégiques) et 129 activités qu'il va falloir mener en cinq ans pour mieux lutter contre ces violences.

Un cadre de résultats avec les indicateurs y afférents a été élaboré et fera l'objet de suivi à partir des statistiques qui ont fait largement défaut lors de la mise en œuvre de la stratégie précédente. Les statistiques sollicitées concernent la prévalence des différentes formes de violences basées sur le genre, les caractéristiques socio-démographiques des victimes (sexe, âge, occupation, niveau d'instruction, statut dans le ménage), la localisation géographique, leur prise en charge et leur réinsertion. Les statistiques disponibles sont relatives aux cas rapportés et référés dans les centres de prise en charge sachant que tous les cas ne sont pas référés et que toutes les provinces ne sont pas couvertes par les dispositifs actuels de collecte. Le cadre de résultats de la SNVBG est en annexe au présent document. La présente initiative de l'ONU Femmes sur l'opérationnalisation d'un dispositif de production des statistiques de genre viendra renforcer la mise en œuvre de la SNVBG et devrait fonctionner dans un cadre synergique.

#### *2.3.4. La Politique Nationale du Genre et son plan d'action*

L'élaboration du document de la Politique Nationale du Genre vise non seulement à opérationnaliser les principes constitutionnels d'équité et d'égalité entre les hommes et les femmes et de respect des droits humains mais aussi à traduire dans les faits les engagements nationaux et internationaux de la RDC en faveur de la promotion de genre. Ce document se veut un cadre fédérateur d'orientation et de coordination des différentes interventions visant la promotion de l'équité et de l'égalité de genre en RDC.

Ce document présente un plan d'action avec des indicateurs pour le suivi de l'exécution dudit plan. Les indicateurs définis sont pour la plupart des indicateurs de processus qui ne sont en aucune manière des statistiques de genre (ombre de campagnes de changement des comportements organisés, nombre de réunions de concertation, nombre de formations organisées, nombre de focus group organisés, etc.). Cet exercice de suivi nécessite la mise à disposition de statistiques régulières et fiables. L'absence de statistiques a constitué un des freins au suivi de la mise en œuvre du plan d'actions associé à la Politique Nationale du Genre.

### *2.3.5. Le Plan National Stratégique de Développement (PNSD 2018-2022)*

Le Plan Quinquennal 2018-2022 est un cadre fédérateur des toutes les stratégies sectorielles, pour la période susmentionnée, et intégré pour le développement de la RDC. Il vise comme objectifs de booster la croissance inclusive, créer les emplois et accélérer l'atteinte des Objectifs du Développement Durable (ODD) afin de mener le Congo au statut des pays à revenu intermédiaire à l'horizon 2022 et des pays émergents en 2030.

Le cadre de résultat intègre les indicateurs statistiques relatifs au genre mobilisés au niveau sectoriel (éducation, santé, etc.).

### *2.3.6. L'agenda 2030 : les Objectifs du Développement Durable*

L'Assemblée générale des Nations Unies, qui s'est tenue en septembre 2015, a permis la mise en place d'un nouvel Agenda de développement post-2015. Ce programme, tout en mettant les individus au cœur du développement, a pour principaux défis : l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions, la préservation de l'environnement y compris la lutte contre les changements climatiques, et la promotion de l'avènement des sociétés plus pacifiques et inclusives. Ce nouvel agenda s'inscrit dans le prolongement des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et comprend 17 Objectifs de Développement Durable (ODD), assortis de 169 cibles et 230 indicateurs. Il est le résultat d'un processus participatif et inclusif aux niveaux international, régional, national avec l'implication des gouvernements, du secteur privé, des syndicats, des universités, du Système des Nations Unies, des organisations de la société civile ainsi que des groupes marginalisés et les plus défavorisés.

L'année 2016 a marqué le début de mise en œuvre de l'agenda 2030 dont l'opérationnalisation présente un certain nombre de défis à relever par tous les pays. Au nombre des défis à relever, se situe la question statistique sans laquelle aucun suivi n'est possible. Si la question statistique est transversale à tous les Objectifs de Développement Durable, elle se pose avec une acuité particulière pour le domaine genre avec l'ODD5 qui y est entièrement consacré et 13 des 17 autres ODD requérant des indicateurs sexospécifiques.. A titre d'illustration, il est à remarquer **que 54 des 230 indicateurs (soit 23%) du cadre global font référence spécifiquement aux femmes, filles, genre ou sexe. Le genre constitue de ce fait « un gros demandeur » de statistiques malheureusement mal loti en termes de satisfaction de la demande comme on le verra avec plus de précisions dans la suite de l'analyse.**

**Tableau III : Point des indicateurs genre au niveau des ODD**

ODD	Nombre de cibles au niveau mondial	Nombre de cibles priorités en RDC	Nombre d'indicateurs au niveau mondial	Nombre d'indicateurs ODD priorités en RDC	Nombre d'indicateurs genre au niveau mondial	Nombre d'indicateurs genre priorités en RDC
1 (Pauvreté)	7	2	9	3	6	2
2 (Faim) <sup>7</sup>	8	2	14	4	1	1
3 (Santé)	13	3	26	9	6	3
4 (Education)	10	3	11	3	8	3
5 (Genre)	9	2	14	3	14	3
6 (Eau et assainissement)	8	2	11	2	0	0
7 (Energie)	5	1	6	2	0	0
8 (Croissance et emploi)	12	3	17	4	7	2
9 (Infrastructure, industrie et innovation)	8	2	12	4	0	0
10 (Inégalités)	10	3	11	3	1	1
11 (Villes)	10	3	15	4	3	1
12 (Consommation et production)	11	3	13	4	0	0
13 (Changements climatiques)	5	1	7	1	1	0
14 (Océans)	10	2	10	2	0	0
15 (Ecosystèmes terrestres)	12	3	14	4	0	0
16 (Paix, Justice et Gouvernance)	12	3	23	6	7	2
17 (Partenariat)	19		25	0	0	
	169	38	238	58	54	18

La prise en compte des indicateurs priorités indique que sur les 230 indicateurs ciblés au niveau des ODD, 58 indicateurs ont été priorités pour 38 cibles. En nous référant aux 54 indicateurs

<sup>7</sup> Au niveau de l'ODD 2, il a été sélectionné au niveau mondial un seul indicateur comme indicateur genre. Dans le contexte de la RDC, nous reportons comme indicateur genre les 4 indicateurs priorités au titre des indicateurs genre compte tenu de leur spécificité.

genre identifiés au niveau international et prenant en compte les indicateurs priorités en RDC, on arrive à 18 indicateurs ODD genre qui répondent au double critère de la priorisation au niveau national et faisant partie de la liste minimale des indicateurs genre sélectionnés au niveau mondial. Le détail de ces indicateurs va être observé dans la suite du document.

Il y a lieu de remarquer que quelques indicateurs non compris dans la liste minimale des indicateurs genre dégagent une pertinence dans l'appréciation et l'analyse genre. Il s'agit des indicateurs ci-après :

**Tableau IV : Indicateurs priorités ODD mais pas inclus dans la liste minimale genre**

Objectif 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable	
2.1 D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante.	2.1.1 Prévalence de la sous-alimentation
	2.1.2 Prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle de l'insécurité alimentaire fondée sur l'expérience
2.2 D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en réalisant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation parmi les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées.	2.2.1 Prévalence du retard de croissance (indice taille/âge inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS) chez les enfants de moins de 5 ans
	2.2.2 Prévalence de la malnutrition (indice poids/taille supérieur à +2 écarts types ou inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS chez les enfants de moins de 5 ans, par forme (surpoids et émaciation)

### 3. Production des statistiques de genre en RDC

L'analyse de la production des statistiques de genre revient à passer en revue la demande et l'offre pour apprécier l'adéquation et dégager les besoins. Cet exercice se fera par le biais d'une matrice d'adéquation de l'offre et de la demande. Cet exercice de croisement pourrait déboucher sur la nécessité de conduire un certain nombre d'opérations statistiques pour combler les besoins identifiés.

#### 3.1. La demande des statistiques de genre

La demande de statistiques de genre présente deux composantes :

- 1) la première composante est dérivée des engagements internationaux pour lesquels la RDC est signataire. On peut, entre autres citer le protocole de la charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes (2003), le programme d'action de Beijing (1995), la déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes (1993), la convention sur l'élimination de toutes formes de discriminations à l'égard des femmes (CEDEF, 1979), l'agenda 2063 de l'Union africaine et l'agenda 2030 du développement durable. Au titre des besoins internationaux, nous nous appuyerons sur la liste des 54 indicateurs statistiques du genre dérivée de l'agenda 2030 (ODD) qui fédère les indicateurs issus des différents instruments internationaux auxquels la RDC adhère.

- 2) la deuxième composante vient des besoins liés aux agendas nationaux (Politique nationale genre, stratégie nationale sur les violences basées sur le genre, plan national stratégique de développement, etc.)

Au titre des ODD, 54 indicateurs statistiques du genre sont dégagés au niveau international. Il revient à chaque pays de contextualiser. La situation en matière de disponibilité des dites statistiques dans le cas de la RDC indique que 30% des indicateurs genre ODD sont disponibles et présentent un caractère récent (2017-2020).

**Tableau V : Situation de la disponibilité des 54 indicateurs ODD genre**

Disponibilité des indicateurs genre ODD	Effectif indicateurs ODD genre	%
Disponible et récente(2017-2020)	16	29,6
Disponible mais données anciennes (avant 2017)	4	7,4
Non disponible mais peut être disponible à partir des bases de données existantes	10	18,5
Pas du tout disponible	24	44,4
Ensemble	54	100,0

On peut en déduire que 70% des indicateurs genre ODD ne sont pas couverts en l'état actuel du système statistique ce qui révèle une situation préoccupante en matière de satisfaction de la demande d'information spécifique aux statistiques de genre.

Il a été énoncé dans le cadre de l'élaboration de l'agenda 2030 que : « les objectifs et les cibles de développement durable sont par essence globaux et applicables universellement, compte tenu des réalités, des capacités et des niveaux de développement des différents pays et dans le respect des priorités et politiques nationales ». Si des cibles idéales sont définies à l'échelle mondiale, il revient à chaque État de fixer ses propres cibles au niveau national pour répondre aux ambitions mondiales tout en tenant compte de ses spécificités. Dans le cadre de l'exercice de priorisation et de contextualisation, il se dégage 18 indicateurs genre ODD priorités au niveau de la RDC selon les choix et les capacités de mobilisation du Gouvernement. Il est loisible de constater que parmi les ODD genre priorités, 44% ne sont pas du tout disponibles en l'état actuel du système statistique.

**Tableau VI : Situation de la disponibilité des 18 indicateurs ODD genre priorités par la RDC**

Disponibilité des indicateurs genre ODD priorités	Effectif indicateurs ODD genre	%
Disponible et récente (de 2017 à 2020)	7	38,9
Disponible mais données anciennes (avant 2017)	3	16,7
Non disponible mais peut être disponible à partir des bases de données existantes	2	11,1
Pas du tout disponible	6	33,3
Ensemble	18	100,0

La situation de la disponibilité des indicateurs ODD genre selon leur priorisation est étudiée à travers le tableau ci-après.

Tableau 7 : Liste des 54 indicateurs ODD genre et liste des 18 indicateurs ODD genre priorisés par la RDC selon leur disponibilité en RDC

N°	Numero Cible	Indicateur ODD Genre (issu de la liste minimale)	Indicateur ODD genre priorisé en RDC	Sources	Disponibilité 1. <i>Dispo et récente (2017-2020)</i> 2. <i>Dispo mais anciennes</i> 3. <i>Non dispo mais peut être produit avec les bases de données récentes</i> 4. <i>Pas du tout dispo</i>
<b>Objectif 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde</b>					
1	1.1	1.1.1 Proportion of population below the international poverty line, by sex, age, employment status and geographical location (urban/rural)	1.1.1 Proportion de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté fixé au niveau international, par sexe, groupe d'âge, situation dans l'emploi et lieu de résidence (zone urbaine/zone rurale)	Rapport mondial sur le développement 2019, PNUD (Global multidimensional poverty index 2019)	1
2	1.2	1.2.1 Proportion of population living below the national poverty line, by sex and age		Rapport mondial sur le développement 2019, PNUD (Global multidimensional poverty index 2019)	2
3		1.2.2 Proportion of men, women and children of all ages living in poverty in all its dimensions according to national definitions		Rapport mondial sur le développement 2019, PNUD (Global multidimensional poverty index 2019)	1
4	1.3	1.3.1 Proportion of population covered by social protection floors/systems, by sex, distinguishing children, unemployed persons, older persons, persons with disabilities, pregnant women, newborns, work-injury victims and the poor and the vulnerable	1.3.1 Proportion de la population bénéficiant de socles ou systèmes de protection sociale, par sexe et par groupes de population (enfants, chômeurs, personnes âgées, personnes handicapées, femmes enceintes et nouveau-nés, victimes d'un accident du travail, pauvres et personnes vulnérables)	Enquête QUIBB DRC, 2016	1

N°	Numero Cible	Indicateur ODD Genre (issu de la liste minimale)	Indicateur ODD genre priorisé en RDC	Sources	Disponibilité	
					1. Dispo et récente (2017-2020)	2. Dispo mais anciennes
5	1.4	1.4.2 Proportion of total adult population with secure tenure rights to land, with legally recognized documentation and who perceive their rights to land as secure, by sex and by type of tenure				4
6	1.b	1.b.1 Proportion of Government recurrent and capital spending to sectors that disproportionately benefit women, the poor and vulnerable groups				4
<b>Objectif 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable</b>						
7	2.3	2.3.2 Average income of small-scale food producers, by sex and indigenous status				3
<b>Objectif 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges</b>						
8	3.1	3.1.1 Maternal mortality ratio	3.1.1 Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances)	Enquête EDS		2
9		3.1.2 Proportion of births attended by skilled health personnel	3.1.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié	Enquête MICS 2018		1
10	3.3	3.3.1 Number of new HIV infections per 1,000 uninfected population, by sex, age and key populations	3.3.1 Nombre de nouvelles infections à VIH pour 1 000 personnes séronégatives (ventilé par groupe d'âge, sexe et principaux groupes de population)	Statistiques sanitaires		2



N°	Numero Cible	Indicateur ODD Genre (issu de la liste minimale)	Indicateur ODD genre priorisé en RDC	Sources	Disponibilité	
					1. Dispo et récente (2017-2020)	2. Dispo mais anciennes
11	3.7	3.7.1 Proportion of women of reproductive age (aged 15–49 years) who have their need for family planning satisfied with modern methods		Enquête MICS 2018		1
12		3.7.2 Adolescent birth rate (aged 10–14 years; aged 15–19 years) per 1,000 women in that age group		Enquête MICS 2018		1
13	3.8	3.8.1 Coverage of essential health services (defined as the average coverage of essential services based on tracer interventions that include reproductive, maternal, newborn and child health, infectious diseases, non-communicable diseases and service capacity and access, among the general and the most disadvantaged population)		Enquête EDS		2
<b>Objectif 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie</b>						
14	4.1	4.1.1 Proportion of children and young people (a) in grades 2/3; (b) at the end of primary; and (c) at the end of lower secondary achieving at least a minimum proficiency level in (i) reading and (ii) mathematics, by sex	4.1.1 Proportion d'enfants et de jeunes b) en fin de cycle primaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en i) lecture	Enquête sur les tests de compétences, PASEC, CONFEMEN		3
			4.1.1 Proportion d'enfants et de jeunes b) en fin de cycle primaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en ii) Mathématiques	Enquête sur les tests de compétences, PASEC, CONFEMEN		

N°	Numero Cible	Indicateur ODD Genre (issu de la liste minimale)	Indicateur ODD genre priorisé en RDC	Sources	Disponibilité	
					1. Dispo et récente (2017-2020)	2. Dispo mais anciennes
15	4.2	4.2.1 Proportion of children under 5 years of age who are developmentally on track in health, learning and psychosocial well-being, by sex				4
16		4.2.2 Participation rate in organized learning (one year before the official primary entry age), by sex				4
17	4.3	4.3.1 Participation rate of youth and adults in formal and non-formal education and training in the previous 12 months, by sex				4
18	4.5	4.5.1 Parity indices (female/male, rural/urban, bottom/top wealth quintile and others such as disability status, indigenous peoples and conflict-affected, as data become available) for all education indicators on this list that can be disaggregated		MICS 2018		1
19	4.6	4.6.1 Proportion of population in a given age group achieving at least a fixed level of proficiency in functional (a) literacy and (b) numeracy skills, by sex	4.6.1 Taux d'alphabétisation des adultes (+15 ans)	Source ?		2
20	4.7	4.7.1 Extent to which (i) global citizenship education and (ii) education for sustainable development, including gender equality and human rights, are mainstreamed at all levels in (a) national education policies; (b) curricula; (c)				4

N°	Numero Cible	Indicateur ODD Genre (issu de la liste minimale)	Indicateur ODD genre priorisé en RDC	Sources	Disponibilité 1. <i>Dispo et récente (2017-2020)</i> 2. <i>Dispo mais anciennes</i> 3. <i>Non dispo mais peut être produit avec les bases de données récentes</i> 4. <i>Pas du tout dispo</i>
		teacher education; and (d) student assessment			
21	4.a	4.a.1 Proportion of schools with access to (a) electricity; (b) the Internet for pedagogical purposes; (c) computers for pedagogical purposes; (d) adapted infrastructure and materials for students with disabilities; (e)	Proportion d'établissements scolaires (élémentaire) ayant accès à l'électricité		4
		basic drinking water; (f) single-sex basic sanitation facilities; and (g) basic handwashing facilities (as per the WASH indicator definitions)	Proportion d'établissements scolaires (élémentaire) ayant accès à l'eau et aux latrines		
<b>Objectif 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles</b>					
22	5.1	5.1.1 Whether or not legal frameworks are in place to promote, enforce and monitor equality and non-discrimination on the basis of sex	5.1.1 Présence ou absence d'un cadre juridique visant à promouvoir, faire respecter et suivre l'application des principes d'égalité des sexes et de non-discrimination fondée sur le sexe	Ministère en charge du genre	1
23	5.2	5.2.1 Proportion of ever-partnered women and girls aged 15 years and older subjected to physical, sexual or psychological violence by a current or former intimate partner in the previous 12 months, by form of violence and by age			3

N°	Numero Cible	Indicateur ODD Genre (issu de la liste minimale)	Indicateur ODD genre priorisé en RDC	Sources	Disponibilité	
24		5.2.2 Proportion of women and girls aged 15 years and older subjected to sexual violence by persons other than an intimate partner in the previous 12 months, by age and place of occurrence				3
25	5.3	5.3.1 Proportion of women aged 20–24 years who were married or in a union before age 15 and before age 18		MICS 2018		1
26				MICS 2018	1	
27	5.4	5.3.2 Proportion of girls and women aged 15–49 years who have undergone female genital mutilation/cutting, by age				3
28	5.5	5.4.1 Proportion of time spent on unpaid domestic and care work, by sex, age and location				3
29		5.5.1 Proportion of seats held by women in (a) national parliaments and (b) local governments	5.5.1 Proportion de femmes dans les instances de prise de décisions (élues locales, Assemblée Nationale, CESE)	<i>Journal officiel, Annuaire statistique</i>		1
30	5.6	5.5.2 Proportion of women in managerial positions	5.5.2 Proportion de femmes occupant des postes de direction	<i>Journal officiel, Annuaire statistique</i>		2
		5.6.1 Proportion of women aged 15–49 years who make their own informed decisions regarding sexual relations, contraceptive use and reproductive health care		Enquête EDS		2

N°	Numero Cible	Indicateur ODD Genre (issu de la liste minimale)	Indicateur ODD genre priorisé en RDC	Sources	Disponibilité	
					1. Dispo et récente (2017-2020)	2. Dispo mais anciennes
31		5.6.2 Number of countries with laws and regulations that guarantee full and equal access to women and men aged 15 years and older to sexual and reproductive health care, information and education		Ministère en charge du genre		1
32	5.a	5.a.1 (a) Proportion of total agricultural population with ownership or secure rights over agricultural land, by sex; and (b) Share of women among owners or rights-bearers of agricultural land, by type of tenure				4
33		5.a.2 Proportion of countries where the legal framework (including customary law) guarantees women's equal rights to land ownership and/or control		Ministère en charge du genre		1
34	5.b	5.b.1 Proportion of individuals who own a mobile telephone, by sex		MICS 20218		1
35	5.c	5.c.1 Proportion of countries with systems to track and make public allocations for GEWE				3
<b>Objectif 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</b>						
36	8.3	8.3.1 Proportion of informal employment in non-agriculture employment, by sex				3
37	8.5	8.5.1 Average hourly earnings of female and male employees, by occupation, age and persons with disabilities	8.5.1 Rémunération horaire moyenne des salariés hommes et femmes, par profession, âge et type de handicap			4

N°	Numero Cible	Indicateur ODD Genre (issu de la liste minimale)	Indicateur ODD genre priorisé en RDC	Sources	Disponibilité	
					1. Dispo et récente (2017-2020)	2. Dispo mais anciennes
38		8.5.2 Unemployment rate, by sex, age and persons with disabilities	8.5.2 Taux de chômage, par sexe, âge et type de handicap	Enquête 1-2-3 ou enquête QUIBB 2019		1
39	8.7	8.7.1 Proportion and number of children aged 5–17 years engaged in child labor, by sex and age		Enquête MICS 2018-		1
40		8.8.1 Frequency rates of fatal and non-fatal occupational injuries, by sex and migrant status				4
41	8.8	8.8.2 Level of national compliance with labor rights (freedom of association and collective bargaining) based on International Labor Organization (ILO) textual sources and national legislation, by sex and migrant status				4
42	8.9	8.9.2 Proportion of jobs in sustainable tourism industries out of total tourism jobs				4
<b>Objectif 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein</b>						
43	10.2	10.2.1 Proportion of people living below 50 per cent of median income, by sex, age and persons with disabilities	10.2.1 Proportion de personnes vivant avec un revenu de plus de 50 % inférieur au revenu moyen, par âge, sexe et handicap			4
<b>Objectif 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables</b>						
44	11.2	11.2.1 Proportion of population that has convenient access to public transport, by sex, age and persons with disabilities	11.2.1 Proportion de la population ayant aisément accès aux transports publics, par groupe d'âge, sexe et type de handicap			4

N°	Numero Cible	Indicateur ODD Genre (issu de la liste minimale)	Indicateur ODD genre priorisé en RDC	Sources	Disponibilité	
					1. Dispo et récente (2017-2020)	2. Dispo mais anciennes
45	11.7	11.7.1 Average share of the built-up area of cities that is open space for public use for all, by sex, age and persons with disabilities				4
46		11.7.2 Proportion of persons victim of physical or sexual harassment, by sex, age, disability status and place of occurrence, in the previous 12 months				4
<b>Objectif 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions</b>						
47	13.b	13.b.1 Nombre de pays les moins avancés et de petits États insulaires en développement recevant un appui spécialisé aux fins de la mise en place de moyens efficaces de planification et de gestion face aux changements climatiques, en privilégiant notamment les femmes, les jeunes, la population locale et les groupes marginalisés, et importance de cet appui en termes de financement, de technologie et de renforcement des capacités	13.b.1 Nombre de pays les moins avancés et de petits États insulaires en développement recevant un appui spécialisé aux fins de la mise en place de moyens efficaces de planification et de gestion face aux changements climatiques, en privilégiant notamment les femmes, les jeunes, la population locale et les groupes marginalisés, et importance de cet appui en termes de financement, de technologie et de renforcement des capacités			4
<b>Objectif 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes</b>						
48	16.1	16.1.1 Nombre de victimes d'homicide volontaire pour 100 000 habitants, par sexe et âge	16.1.1 Nombre de victimes d'homicide volontaire pour 100 000 habitants, par sexe et âge			4
49		16.1.2 Conflict-related deaths per 100,000 population, by sex, age and cause	16.1.2 Nombre de décès liés à des conflits pour 100 000 habitants (par sexe, âge et cause)			4

N°	Numero Cible	Indicateur ODD Genre (issu de la liste minimale)	Indicateur ODD genre priorisé en RDC	Sources	Disponibilité	
					1. Dispo et récente (2017-2020)	2. Dispo mais anciennes
50	16.2	16.2.2 Number of victims of human trafficking per 100,000 population, by sex, age and form of exploitation				4
51		16.2.3 Proportion of young women and men aged 18–29 years who experienced sexual violence by age 18				4
52	16.7	16.7.1 Proportions of positions (by sex, age, persons with disabilities and population groups) in public institutions (national and local legislatures, public service, and judiciary) compared to national distributions				4
53		16.7.2 Proportion of population who believe decision-making is inclusive and responsive, by sex, age, disability and population group				4
54	17.18	17.18.1 Proportion of sustainable development indicators produced at the national level with full disaggregation when relevant to the target, in accordance with the Fundamental Principles of Official Statistics	17.18.1 Proportion d'indicateurs du développement durable établis à l'échelle nationale, ventilés de manière exhaustive en fonction de la cible conformément aux Principes fondamentaux de la statistique officielle			4



La seconde composante de la demande de statistiques de genre est motivée par les besoins de suivi des objectifs nationaux de développement (qui se recoupent parfois avec les engagements internationaux) manifestés dans les principaux documents de politique (Plan national stratégique de développement, Politique nationale sur le genre, Stratégie nationale sur les violences basées sur le genre, stratégies sectorielles dans l'éducation, la santé, l'agriculture et la justice). Ces différentes politiques et stratégies comportent des cadres de résultats dont les indicateurs qui y sont contenus constituent l'expression de la demande nationale en matière de statistique de genre.

Etant donné que la révision de la Politique nationale genre est envisagée, l'appréciation des besoins en informations statistiques a été faite à partir des deux instruments que sont le PNSD et la SNBVG. Le PNSD a le mérite de fédérer les préoccupations sectorielles au niveau national ce qui évite de procéder à l'exploitation des cadres de résultats de chaque secteur, exercice assez périlleux d'autant que l'information n'est pas actualisée pour certains secteurs ou n'existe pas. Au niveau de la SNBVG, le présent exercice arrive au bon moment puisque le cadre de résultat de la SNBVG révisée est quasiment finalisé et peut inspirer l'analyse des besoins dans le cadre du présent exercice.

Au niveau du PNSD, les indicateurs genre sollicités sont présentés dans le tableau 7.

**Tableau VII : Indicateurs genre proposés pour être suivis dans le PNSD**

N°	Santé	Disponibilité	Source
	Indicateurs (*désagrégés par sexe)	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <i>Dispo et récente (2017-2020)</i></li> <li>2. <i>Dispo mais anciennes</i></li> <li>3. <i>Non dispo mais peut être produit à partir des bases de données récentes</i></li> <li>4. <i>Pas du tout dispo</i></li> </ol>	
1	*Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans ou infanto juvénile	1	Enquête MICS 2018
2	*Taux de mortalité infantile (mortalité des enfants de moins d'un an)	1	Enquête MICS 2018
3	*Proportion d'enfants de 12 à 23 mois vaccinés contre la rougeole	1	Enquête MICS 2018
4	*Proportion d'enfants de 12 à 23 mois vaccinés contre la tuberculose	1	Enquête MICS 2018
5	*Proportion d'enfants de 12 à 23 mois vaccinés contre la DTCoq3	1	Enquête MICS 2018
6	*Proportion d'enfants de 12 à 23 mois vaccinés contre la poliomyélite	1	Enquête MICS 2018

7	*Proportion d'enfants de 12 à 23 mois ayant reçu tous les vaccins	1	Enquête MICS 2018
8	Taux de mortalité maternelle	2	EDS 2013
9	Proportion d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié	1	Enquête MICS 2018
10	Prévalence contraceptive	1	Enquête MICS 2018
11	*Taux de prévalence du VIH/SIDA	1	Statistiques sanitaires
12	Connaissance du mode de transmission par les femmes 15-49 ans (connaissance de 3 méthodes au moins)	1	Enquête MICS 2018
13	Proportion de femmes enceintes utilisant le préservatif	2	EDS
14	*Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans qui dorment sous des moustiquaires imprégnées d'insecticides	1	Enquête MICS 2018
	Education		
15	*Taux de fréquentation (6 ans et+)	1	Enquête MICS 2018
16	*Taux d'alphabétisation (15 ans et +)	1	Enquête MICS 2018
17	*Nombre d'année d'études (15 ans et +)	1	Calculs à partir de la base de données de l'enquête MICS 2018
18	*Nombre d'années d'études (25 ans et +)	1	Calculs à partir de la base de données de l'enquête MICS 2018
19	*Taux net de scolarisation primaire	1	Enquête MICS 2018
20	*Taux net de scolarisation secondaire	1	Enquête MICS 2018
21	*Taux brut de scolarisation primaire	1	Enquête MICS 2018
22	*Taux d'achèvement	1	Enquête MICS 2018
	Emploi		
23	Population active occupée	2	Enquête QUIBB 2016
24	Personne hors main d'œuvre	2	Enquête QUIBB 2016
25	Nombre de chômeurs	2	Enquête QUIBB 2016
26	Taux d'activité	1	Enquête QUIBB 2016
27	Taux d'emplois_ structures	1	Enquête QUIBB 2016
28	Taux d'emplois_ informels	1	Enquête QUIBB 2016
29	Taux de chômage (global)	1	Enquête QUIBB 2016

30	Taux de chômage (urbain)	1	Enquête QUIBB 2016
31	Taux de salarisation	1	Enquête QUIBB 2016
32	Taux de sous-emploi	1	Enquête QUIBB 2016
33	Taux de dépendance économique	1	Enquête QUIBB 2016
34	Ratio emploi /chômage	1	Enquête QUIBB 2016

Le PNSD, dans sa démarche d'élaboration a fait recours aux indicateurs disponibles à partir des sources de données existantes. La question est de travailler à assurer leur disponibilité suivant une périodicité acceptable pour assurer un suivi adéquat du PNSD. Au niveau de l'éducation et de la santé, on peut se satisfaire de la régularité des enquêtes MICS pour rendre disponible les indicateurs tous les trois ans. En revanche, au niveau de l'emploi, il faut travailler à faire réaliser une enquête emploi ou une enquête ménage avec un module emploi tous les deux ans pour espérer avoir une mise à jour des indicateurs sur l'emploi.

Au niveau de la SNBVG, les indicateurs genre sollicités par ce document stratégique posent des problèmes de clarté et/ou de définition et de mesure.

**Tableau VIII : Indicateurs genre proposés pour être suivis par la SNBVG**

N°	Composante stratégique 1 : Prévenir les Violences Basées sur le Genre	Disponibilité 1. Dispo et récente (2017-2020) 2. Dispo mais anciennes 3. Non dispo mais peut être produit à partir des bases de données récentes 4. Pas du tout dispo
	Indicateurs genre	
1	Nombre de rapports de recherches publiés et disséminés	4
2	Proportion en baisse des VBG au sein de la communauté congolaise dans les 5 prochaines années	4
3	Proportion accrue des femmes et des jeunes adolescentes connaissant bien leurs droits à la santé sexuelle et reproductive	4
4	Nombre de mécanismes de protection mis en place	4
5	Nombre de dispositions prises pour renforcer le cadre légal et réglementaire	4
	Composante stratégique 2 : Renforcer l'autonomisation de la femme congolaise	
6	Proportion à la hausse de femmes et de filles ayant développé des AGR	4
7	Nombre de femmes ayant bénéficié d'un renforcement des capacités en leadership	4
8	Nombre de femmes formées en leadership occupant des fonctions importantes	4

9	Proportion des hommes sensibilisés et acquis à une masculinité positive	4
	Composante stratégique 3 : Renforcer l'éducation sur les VBG dans le processus de socialisation des enfants et des jeunes	
10	Nombre d'écoles impliquées dans le processus	4
11	Nombre de villages impliqués dans le processus	4
12	Nombre d'associations impliquées dans le processus	4
13	Nombre de centres d'apprentissage impliqués dans le processus	4
14	Proportion d'enfants qui connaissent bien les faits, les causes, les conséquences et les moyens de prévention des VBG	4
15	Proportion des couples et des ménages qui discutent des questions relatives aux VBG	4
	Composantes stratégiques 4 : Renforcer la sécurité et la protection de la population dans une perspective Genre	
16	Diminution du nombre des hommes en uniforme auteurs des VBG	4
17	Nombre d'initiatives prises pour renforcer les capacités des services de sécurité	4
18	Proportion accrue du nombre de OSC œuvrant dans la lutte contre les VBG	4
19	Nombre de femmes et de filles sorties de groupes armés réintégrées socialement et économiquement	4
	Composantes stratégiques 5 : Assurer la prise en charge holistique des victimes des VBG au sein des Centres Intégrés des Services Multisectoriels (CISM)	
20	Nombre d'initiatives prises pour la gestion de cas et l'accompagnement psychosocial	4
21	Nombre de victimes/survivantes ayant bénéficié de ces initiatives	4
22	Nombre d'initiatives prises pour l'assistance médicale aux victimes	4
23	Nombre de victimes/survivantes ayant bénéficié de ces initiatives	4
24	Nombre d'initiatives prises pour la gestion des cas et le référencement vers les structures judiciaires	4
25	Nombre de victimes/survivantes ayant bénéficié de ces initiatives	4
26	Nombre d'initiatives prises pour la réintégration socioéconomique des victimes	4

27	Nombre de victimes/survivantes ayant bénéficié de ces initiatives	4
28	Nombre d'initiatives prises pour renforcer les services de protection sociale	4
29	Nombre de victimes/survivantes ayant bénéficié de ces initiatives	4
	Composante stratégique 6 : Justice et lutte contre l'impunité des auteurs des VBG	
30	Nombre d'initiatives prises pour la conscientisation et le renforcement des capacités	4
31	Nombre de magistrats et des auxiliaires de justice dont les capacités en VBG ont été renforcées	4
32	Nombre d'initiatives prises pour encourager la communauté à la culture de la dénonciation	4
33	Nombre de cas de dénonciation	4
34	Nombre d'initiatives prises pour faciliter l'accès à la justice à toute survivante des VBG	4
35	Nombre de survivantes ayant eu accès à la justice	4
36	Nombre d'initiatives prises pour la conscientisation et le renforcement des capacités	4
37	Nombre d'auteurs incarcérés rééduqués	4
	Composante stratégique 7 : Collecte des données, suivi et évaluation de la mise en œuvre de la SNVBG	
38	Nombre et type d'activités réalisées	4
39	Mise en place d'une Unité de suivi-évaluation fonctionnelle	4
40	Nombre et type d'activités réalisées	4
41	Liste des indicateurs de performance	4
42	Rapports annuels de la mise en œuvre de la SNVBG révisée	4

Les indicateurs définis font référence aux indicateurs d'activité et quelques indicateurs de résultats dont le suivi dépend d'une bonne mise en œuvre du plan de suivi-évaluation mis en place. L'observation de la liste des indicateurs de suivi de la SNVBG repose la question du choix des indicateurs dans le cadre de résultats. Il est utile de rappeler quelques leçons apprises de la stratégie précédente dont il faut tenir compte notamment dans le sens d'une relecture des indicateurs du cadre de résultats.

**L'analyse des besoins d'information liés aux différents agendas permet de se rendre compte que les ODD genre constituent un cadre cohérent ayant subi une contextualisation et une priorisation. Ce cadre a l'avantage d'intégrer la plupart des indicateurs du PNSD et des SNVBG. Il est important de veiller à considérer les indicateurs ODD genre comme socle des besoins d'indicateur genre et procéder au besoin à des ajouts au niveau des SNVBG.**

Si la demande statistique liée aux indicateurs genre est cernée, il revient à s'interroger sur la capacité du système statistique à répondre à cette demande, d'où l'intérêt de passer en revue l'offre statistique et les capacités du système statistique.

### 3.2. L'offre de statistique de genre en RDC

Les sources de données pour les statistiques de genre peuvent être catégorisées en trois volets. Il s'agit de :

1. les sources administratives,
2. les enquêtes diverses (auprès des ménages et/ou auprès des entreprises)
3. les recensements.

#### 1. Les sources administratives

Les sources administratives sollicitées dans le cadre de la production statistique des indicateurs de genre concernent essentiellement les statistiques sanitaires, les statistiques de l'éducation et potentiellement les statistiques sur l'état civil si elles sont bien tenues.

Les statistiques sanitaires permettent de fournir les informations sur l'ODD 3 en complément aux données d'enquête. Les statistiques de l'éducation renseignent sur l'ODD 4 en complément également aux données d'enquête notamment les enquêtes MICS et EDS qui sont organisées avec les périodicités convenables. Les statistiques sanitaires et les statistiques de l'éducation produisent en RDC les statistiques de qualité acceptable (tous ces indicateurs sont pour la plupart désagrégés par sexe). Les efforts sont à fournir dans le respect des échéances de publications.

En ce qui concerne les statistiques d'état civil, on peut indiquer que cette source de données est très peu utilisée. Selon une étude diagnostique réalisée en décembre 2018 par l'UNFPA et la Banque mondiale, il se dégage que « nonobstant les avantages légaux et protecteurs de l'enregistrement des faits d'état civil pour les citoyens et les avantages administratifs et statistiques d'un système d'enregistrement bien fonctionnel et entretenu, la fonctionnalité de ce service est questionnée car la permanence de l'offre n'est pas toujours assurée en République Démocratique du Congo. En effet, seulement un (01) enfant sur quatre est enregistré. Parmi eux, 14% disposent d'un acte de naissance et 11% n'en disposent pas à cause de la lourdeur administrative. Par ailleurs, les autres faits d'état civil comme les mariages et les décès sont sous déclarés auprès des services de l'état civil. En l'absence d'un chiffre formel déterminé par une enquête récente, un calcul informel met l'exhaustivité de l'enregistrement des décès en RDC à seulement 1,9%, sur la base de données d'enregistrement des décès recueillie par le ministère de l'Intérieur. Les taux d'exhaustivité d'enregistrement des naissances et des décès classent la RDC parmi les pays les plus faibles à l'échelle mondiale<sup>8</sup> ». Forts de ces constats, l'UNFPA et la Banque mondiale ont mis en place un projet d'appui technique au processus de réforme du système d'enregistrement des faits d'état civil et statistiques vitales en RDC. ONU Femmes RDC envisage, en collaboration avec ses partenaires, d'investir ce chantier afin d'améliorer l'état civil des femmes, notamment les volets

---

<sup>8</sup> Rapport de l'évaluation rapide du système d'état civil de la RDC par la Banque mondiale, P. 17

enregistrement des naissances et acte de mariage pour espérer pousser la couverture en matière d'enregistrements des faits d'état civil compte tenu du poids démographique qu'elles constituent les femmes (% de la population totale en RDC ?) et aussi du canal qu'elles peuvent constituer dans la mobilisation des autres membres du ménage. ONU Femmes pourrait mettre à profit ses expériences en matière de mobilisation sociale sur le genre, sur le chantier de l'état civil pour le passage à l'échelle en matière d'enregistrement des faits d'état civil et aussi s'investir sur l'exploitation des statistiques de genre issue de cette source. Les activités seront proposées pour adresser ce volet.

L'Observatoire Congolais sur le Développement Durable en partenariat avec l'INS et avec l'appui financier et technique du PNUD prépare une collecte des données sur les indicateurs des ODD. Cette source de données est potentiellement intéressante pour la mobilisation des statistiques de genre.

En dehors des sources administratives, il est fait recours aux données d'enquêtes et de recensement.

## **2. Les enquêtes statistiques**

Les enquêtes disponibles et récentes pour la mobilisation des statistiques de genre ne sont pas nombreuses. On peut les compter sans effort notable sachant qu'organiser une enquête dans le contexte de la RDC n'est pas une partie facile. La taille du pays, le financement et les logistiques importantes pour une enquête sérieuse, la mobilisation d'une expertise pour l'encadrement et la préparation de l'opération, les besoins en ressources humaines pour le personnel de terrain, les déplacements pour la supervision constituent des défis énormes à considérer pour l'organisation d'une enquête en RDC. Il ne faut pas considérer systématiquement le faible nombre d'enquêtes comme une lacune en soi surtout que la non-existence de base de sondage récente limite le recours aux enquêtes représentatives.

En dépit de ces limites, quelques enquêtes majeures peuvent être citées : l'enquête MICS, 2018-2019 ; l'enquête QUIBB, 2017, l'EDS de 2013, l'enquête 1-2-3 de 2012. Un recensement général des entreprises a été organisé en 2019. Ces différentes enquêtes ont permis de générer les bases de données avec les variables importantes pour le genre. Au nombre de ces variables, on peut citer outre le sexe, le niveau de pauvreté, l'âge, le niveau d'instruction, et bien d'autres permettant de produire des indicateurs sexospécifiques et des indicateurs suivant les catégories précitées.

## **3. Les recensements**

Le dernier recensement de la population et de l'habitat de la RDC date de 1984. La RDC est en attente de son deuxième recensement général de la population et de l'habitation qui a enregistré dans sa phase cartographique des difficultés ayant freiné la progression de l'activité. Une évaluation du dispositif est en cours pour permettre de prendre les stratégies appropriées pour la relance des opérations. Un recensement général des entreprises a été réalisé en 2019 en RDC. Le recensement général des entreprises a généré une base de données des unités économiques formelles et informelles sur l'ensemble de la RDC. Le sexe et le niveau

d'instruction du chef d'entreprise et celui des employés constituent des variables intéressantes pour étudier la situation des femmes dans le monde des entreprises.

Les enquêtes et recensements font l'objet de publication et des rapports d'analyse y sont dégagés. Dans ces différents documents, les indicateurs statistiques de genre sont publiés. Dans bien des cas, les rapports ne couvrent pas les besoins et il est nécessaire de passer à l'exploitation des bases de données desdites enquêtes ou recensement pour générer une analyse genre plus appropriée.

**Tableau IX : Enquêtes et recensements en RDC**

Source de données	Structure responsable	Fréquence de réalisation	Principaux Domaines couverts	Désagrégation des données	Année de mise en oeuvre
Enquête sur les ODD	OCDD/INS	Tous les trois ans	Dimensions des ODD	Sexe, provinces, quintile de niveau de vie, groupe d'âges, milieu de résidence, etc...	2020
Enquête <sup>9</sup> MICS, 2018	INS	Tous les 4 ans	Education	Sexe, provinces, quintile de niveau de vie, groupe d'âges, milieu de résidence, etc...	2018
			Santé infantile et maternelle		
			Travail des enfants		
			Santé reproductive		
			Prévalence maladies (Paludisme, IRA, Fièvre)		
Enquête EDS, 2014	INS	Tous les 5 ans	Education	Sexe, provinces, quintile de niveau de vie, groupe d'âges, milieu de résidence, etc...	2014
			Santé infantile et maternelle		
			Travail des enfants		
			Violences basées sur le genre		
			Santé reproductive		

<sup>9</sup> Les enquêtes EDS et MICS sont des dispositifs similaires qui s'alternent.



Source de données	Structure responsable	Fréquence de réalisation	Principaux Domaines couverts	Désagrégation des données	Année de mise en oeuvre
			Prévalence maladies (Paludisme, IRA, Fièvre)		
Enquête QUIBB, 2016	INS	La première édition a eu lieu en 2005.	Education	Sexe, provinces, quintile de niveau de vie, groupe d'âges	2016
			Santé		
			Gouvernance		
			Consommation des ménages		
			Emploi et chômage		
			Accès aux services sociaux		
Recensement général des entreprises (RGE)	INS	10 ans	Caractéristiques des chefs d'unités économiques	Sexe, provinces, communes, village, quintile de niveau de vie, groupe d'âges	2019
			Branche d'activité et conditions d'activité		
			Financement		
			Exploitation des unités économiques		
Enquête 1-2-3	INS	5 ans	Conditions de vie et d'habitation	Sexe, provinces, quintile de niveau de vie, groupe d'âges	2007 et 2012
			Emploi		
			Chômage		
			Trajectoires et perspectives professionnelles		
			Secteur informel		
			Consommation des ménages		
			Pauvreté		

### 3.3. Adéquation offre et demande de statistique de genre

Après l'identification de l'offre statistique disponible, cette section présente une adéquation de l'offre et de la demande statistique de genre pour dégager les besoins en informations statistiques. Cet exercice s'est réalisé par le biais d'une matrice d'adéquation de l'offre et de la demande. Cet exercice de confrontation a permis de déboucher sur l'identification d'un certain nombre d'opérations statistiques nécessaires pour combler les besoins d'informations identifiées (voir dernière colonne du tableau ci-dessous).

Les opérations statistiques identifiées se présentent comme suit :

- Enquête EDS
- Enquête MICS

- Enquête sur les conditions de vie (modules emploi, consommation et secteur informel)
- enquête emploi et utilisation du temps
- enquête nationale sur les violences basées sur le genre
- enquêtes spécifiques sur les secteurs particuliers (mines, agriculture et tourisme)
- enquête sur la traite des personnes.

Par ailleurs, il est utile de renforcer les statistiques administratives au niveau de la justice, de l'état civil et de procéder à des études spécifiques (analyse du budget de l'Etat dans le sens de la prise en compte des aspects genre). Le tableau en annexe présente la matrice d'adéquation offre et demande de statistique de genre.

### 3.4. Analyse des capacités en ressources

L'analyse des capacités techniques du système statistique national en général et des statistiques de genre révèle une faiblesse des capacités aussi bien en effectif que sur le plan qualitatif. Des efforts en matière de mise à disposition de personnel technique et de formation sont perceptibles au niveau de l'INS avec l'appui des partenaires mais restent peu visibles au niveau des structures sectorielles notamment au niveau du Ministère en charge du genre où le personnel technique n'existe pas.

A ce jour, l'Institut National de la Statistique fonctionne avec un effectif global de 513 agents, dont 306 à l'Administration centrale et 207 dans les provinces. Il faut signaler que sur les 513 agents, on compte moins de 10% qui sont des cadres statisticiens de niveau ingénieur des travaux statistiques (Bac +3) ce qui limite considérablement l'autonomie sur le plan technique.

La répartition par Direction au niveau central et celle des provinces se présente comme suit :

Tableau 10 : Effectifs du personnel de l'INS par direction en 2018

DIRECTION	EFFECTIFS/SEXE		
	H	F	TOT
<b><i>directions centrales</i></b>			
direction générale	18	6	<b>24</b>
direction administrative et financière	55	9	<b>64</b>
direction des statistiques générales	24	12	<b>36</b>
direction des synthèses économiques	40	10	<b>50</b>
direction des statistiques démographiques et sociales	39	22	<b>61</b>
direction de l'informatique	26	13	<b>39</b>
direction de la documentation et de la diffusion	16	7	<b>23</b>
direction du centre de formation	7	2	<b>9</b>
<b>S/TOTAL INS Central</b>	<b>225</b>	<b>81</b>	<b>306</b>
<b><i>directions provinciales</i></b>			<b>207</b>
<b>S/TOTAL INS provincial</b>			<b>207</b>
<b>TOTAL general</b>			<b>513</b>

Source : Rapport d'activité INS-RDC, 2018

L'INS avec l'appui de la Banque mondiale a soutenu la formation de deux (2) ingénieurs statisticien-économistes et de 21 ingénieurs des travaux statistiques qui devront venir combler

l'effectif de l'INS (une partie en 2020 et l'autre partie en 2021). La direction générale est sceptique quant au maintien de ces cadres en retour de formation en raison des niveaux de salaire très bas.

Les problèmes de l'INS en matière de ressources humaines peuvent se résumer comme suit :

- démotivation très accentuée du personnel ;
- insuffisance des cadres qualifiés ;
- absence de formation continue
- vieillissement du personnel et difficulté à mettre les agents à la retraite.

Le niveau de connaissance des statistiques de genre et des enjeux que représentent ces informations par le personnel de l'INS est faible voire inexistant. En dehors de la direction générale qui perçoit l'enjeu de ces informations, il n'y a aucune matérialisation sur le plan opérationnel. Il ne serait pas inutile d'envisager les formations sur l'importance des statistiques de genre, leur utilisation et les implications en termes de visibilité pour l'INS.

La direction des études et de la planification du Ministère du Genre ne dispose pas de personnel statisticien. Elle s'appuie sur le personnel de l'INS qu'elle sollicite de façon ponctuelle et sur les consultants mis à disposition par les partenaires techniques et financiers.

Les mécanismes de communication et de diffusion des statistiques genre.

Il est souvent erroné de croire que le seul défi des systèmes statistiques nationaux constitue la production statistique. Il faut tout en renforçant la production statistique, travailler sur le champ de la diffusion et de la communication des statistiques en vue de faciliter leur utilisation pour la prise de décision. En effet, pour tout utilisateur de statistique, un chiffre non diffusé ou diffusé tardivement est quasi inutile. Les publications ne viennent donc pas en aval de la statistique, tel un travail complémentaire dont on pourrait s'en passer ; elles en sont une partie intégrante. L'exigence à l'égard du chiffre publié doit être maximale, les publications étant « la vitrine » de la statistique. Il est à cet égard important de noter que la diffusion d'informations erronées ou imprécises ruine tout l'effort fait par ailleurs.

Dans le contexte de la RDC, il existe très peu de mécanismes de communication et de diffusion des statistiques de genre. On peut signaler l'existence d'une base de données sur les violences basées sur le genre, logé sur le site web du Ministère du Genre, retraçant les informations en la matière. Cette base de données en dépit des efforts de sa modernisation reste tributaire de la non-complétude des informations qui portent sur cinq provinces sur les vingt-six que comprend la RDC.

Le site web de l'INS n'est pas fonctionnel et de toute façon, il n'existe pas d'espace dédié aux statistiques de genre.

On ne note pas de publications spécifiques périodiques valorisant les statistiques de genre en dehors des efforts ponctuels de la Direction des Etudes et de la Planification qui a produit en 2018 un Annuaire statistique sur le genre et un bulletin thématique sur le genre. Les questions de financement ont été relevées comme facteur bloquant la poursuite de cette initiative.

On ne note pas également de forum de discussion entre producteurs et utilisateurs de statistiques de genre, exercice qui aurait permis d'avoir des commentaires d'utilisateurs (politique, universitaire, média, société civile et autres utilisateurs) et d'ajuster l'offre statistique en conséquence. Dans le même ordre d'idées, des efforts restent à faire dans la production des publications de statistiques de genre (format 4 pages, lettre au Ministre, lettre aux députés) et des présentations spécifiques avec des recommandations fortes d'actions au plus haut niveau de décision.

En tout état de cause, en matière de communication et de diffusion des statistiques de genre, une stratégie doit être définie dans le cadre du présent exercice pour identifier les activités visant à répondre aux questions ci-après : que publier ? Quelles sont les cibles de la diffusion ? Quelle pédagogie mettre en œuvre pour que les utilisateurs sachent exploiter au mieux les informations fournies ? Les activités adressant les réponses à ces questions seront proposées dans le cadre du document de projet.

#### **4. Recommandations**

A l'issue de l'analyse de situation des statistiques de genre en RDC, quelques recommandations se dégagent :

##### **A l'endroit du Gouvernement**

- engager les démarches pour l'introduction d'un projet de loi statistique au Parlement en vue de réglementer l'activité statistique et l'harmoniser avec la Charte africaine de la Statistique ;
- accroître le financement public dévolu à la statistique en général et aux suivi des statistiques de genre dans le cadre des ODD
- accroître le soutien financier du Gouvernement avec les financements innovants en faisant appel à la mobilisation de la taxe statistique perçue aux différentes portes du pays en vue de soutenir éventuellement la création d'un Fonds de développement des statistiques ;
- doter en ressources humaines, financières et en équipements des directions provinciales de l'INS.
- mettre en place une politique des ressources humaines pour pallier l'insuffisance du nombre de statisticiens qualifié et offrir des conditions de travail et des plans de carrière attractifs ;
- mettre à la disposition de l'INS et des services sectoriels de la statistique le personnel suffisant pour faire face à la demande d'informations statistiques

##### **A l'endroit du Ministère en charge du Plan**

- initier la préparation du projet de loi statistique de façon inclusive et participative avec l'ensemble des acteurs du système statistique national ;
- mettre en place un cadre officiel fort de coordination, de concertation et de réglementation en matière d'informations statistiques et assurer le fonctionnement optimal du Conseil national de la statistique (CNS) ;

- élaborer un cadre réglementaire au sein du CNS et de l'INS pour les statistiques de genre

### **A l'endroit de l'INS**

- prendre les dispositions opérationnelles pour la mise à jour de la SNDS
- rendre fonctionnel la Division des statistiques de genre à travers la mise à disposition d'un personnel dédié
- Elaborer un plan de travail définissant les résultats et activités pour la Division des statistiques de genre ;
- initier les études spécifiques sur le genre à partir des statistiques du genre (genre dans l'agriculture, genre dans la justice, l'humanitaire, genre dans la création de richesse) avec des pistes d'actions à dégager
- élaborer des statistiques du genre au niveau provincial avec développement de publications spécifiques (tableau de bord, analyse situationnelle)
- rendre fonctionnel le site web et prévoir un espace pour la publication des statistiques de genre et les publications y afférentes
- mettre en place un calendrier officiel des publications qui intègrent les publications valorisant les statistiques de genre (format 4 pages, lettre au Ministre, lettre aux députés)
- organiser des réunions de haut niveau (journée parlementaire, communication gouvernementale, échanges avec les universitaires) sur les résultats statistiques en général et sur les statistiques de genre en particulier.
- envisager un cadre d'échanges et de dialogue avec les utilisateurs pour apprécier les thèmes d'intérêts et les besoins pressants en termes de produits analytiques sur le genre
- procéder à court terme à une réallocation du personnel pour pallier l'insuffisance des ressources humaines de la division genre ;
- assurer l'encadrement et l'accompagnement des cadres dans la conduite technique des travaux statistiques ;
- mettre au point des précautions pour l'archivage et la sécurisation des données de façon à en faciliter l'accès en cas de besoin d'exploitation ;
- assurer une ouverture complète des bases de données de l'INS aux cadres et autres utilisateurs extérieurs.

### **A l'endroit du Ministère du Genre**

- doter en personnel technique la Direction des Etudes et de la Planification en vue de dynamiser la prise en charge des activités statistiques sur le genre
- positionner les statistiques de genre dans les fora de haut niveau : séminaire gouvernemental, réunion des gouverneurs, séminaire parlementaire
- faire de plaidoyer pour faire accroître la dotation financière dévolue aux activités statistiques relatives au genre

- revisiter le cadre de résultats de la SNBVG pour un suivi adéquat et pertinent des violences basées sur le genre.

### **A l'endroit de ONU Femmes**

- élaborer les plaidoyers de haut niveau à partir des publications dédiées sur les bases des statistiques du genre : Briefing papers, Lettre au Gouvernement, Message aux parlementaires, Lettre aux Gouverneurs en vue de mettre en évidence les problèmes dégagés des statistiques du genre avec les recommandations opérationnelles
- appuyer les commémorations des Journées spécifiques (Journée de la femme, journées sur les VBG, Journée africaine de la statistique avec l'utilisation et la valorisation des statistiques du genre)
- renforcer les capacités des structures parties prenantes (INS, Structures sectorielles de la statistique, réseau de la société civile et journaliste) pour assurer la bonne exécution des activités du document de projet.
- mobiliser les financements nécessaires à la mise en œuvre d'un projet Women Count pour le renforcement des statistiques genres.

## Annexes

### Annexe 1. Liste des personnes rencontrées

Structure	Nom et prénoms	Qualité	Contact mail
ONU Femmes	Mme Awa Ndiaye Seck	Représentant résident	Awa.ndiaye.seck@unwomen.org
	Fatou Giwa	Deputy RR	fatou.giwa@unwomen.org
	Giulia Coppe Trevisson	Analyste	giulia.trevisson@unwomen.org
	Valery	Chargé des opérations	
	Jean Claude		
	Ghyslain		
INS	Roger Shulungu Runika	DG	shulungurunika@yahoo.fr
	Prosper Juma	DGA	prosjuma@hotmail.com
	Mukounda Jeba	Directeur technique, en charge des enquêtes	
	Saleh Moukongo Elias	Directeur de l'informatique	
INS-Banque Mondiale	Freeman Komi Akolly AMEGASHIE	Coordonnateur technique des Projets (CTP) PRINS et PDS	freeman.amegashie@gmail.com
	Leonard Nabassemba	Expert en traitement des données	nabassemba@yahoo.fr
Ministère du Genre	Michel SALUMU KAHANBWE BIN KITOKO	Conseiller genre	Michelsalumu2000@yahoo.fr
	Victor KANGI MUYA	Expert en genre, Coordinateur Gestion Base de données VBG	Kangimuya3@gmail.com
	Celestin-Jacques NGUNZ'A GIBONGI	Directeur Coordonnateur Gestion Base de données VBG	celengunz@gmail.com
Ministère du Travail	Mme Henriette TSHIMUANGA MINCHIABO/Min. Travail	Directrice en charge des statistiques, Président du bureau du réseau Genre de l'administration publique	htshimuanga@gmail.com
	Jean Jacques Endubu	Statisticien à la Direction des statistiques	klikase@gmail.com
	Alphonse Manyikayi	Statisticien à la Direction des statistiques	amanyikayi@gmail.com

Structure	Nom et prénoms	Qualité	Contact mail
Min. Dév. Rural	Mme Marie Claire NKUMISONGO	Directrice chargée de l'animation rurale, point focal genre	kilarinkum@gmail.com
UNFPA	M. Antoine BANZA NSUNGU, PhD.	Chargé de programme Suivi-Evaluation	abanza@unfpa.org
	Mme Irène Katoba	Chargé de programmes VBG, projet JAD	katoba@unfpa.org
	Pierre KLISSOU	CTP RGPH	klissou@unfpa.org
	Mireille Ikoli Lunguti	Program specialist gender Sgbv	mireille@unfpa.org
	Christian LOMASA	Information Management Officer	lomasa@unfpa.org
PNUD	Patrick d'OLIVEIRA	Coordonnateur Unité Plaidoyer, Assurance et Qualité du PNUD	patrick.d.oliveira@undp.org
	Xaverine Kira	Analyste genre	xaverine.kira@undp.org
	Jean AMISI MUTUMBI	Economiste national, UPS/PNUD	Jean.amisi@undp.org
	Taib DIALLO	Economiste principal, UPS/PNUD	taib.diallo@undp.org
Banque Mondiale	Yele BATANA	Economiste à la Mission résidente de la Banque	ybatana@worldbank.org
UNICEF	Lorraine DE LIMELETTE	Child Protection Officer UNICEF RDC	llimelette@unicef.org
Bureau du Coordonnateur Résident des Nations Unies en RDC	Esaho Shungu Lolo	Spécialiste chargé de la Coordination du développement, Suivi-Evaluation & Reporting  Chef d'équipe chargée de la Coordination du développement (ai)	lolo.shungu@un.org



## Annexe 2 : Tableaux détaillés

**Tableau X : Matrice d'adéquation offre et demande des statistiques de genre en RDC**

Disponibilité :

1. Dispo et récente (2017-2020)
2. Dispo mais anciennes
3. Non dispo mais peut être produit à partir des bases de données récentes
4. Pas du tout dispo

N°	N° Cible	Indicateur ODD genre	Indicateur ODD genre priorités	Disponibilité	Sources disponibles	Besoins d'opérations statistiques
<b>Goal 1. End poverty in all its forms everywhere</b>						
1	1.1	1.1.1 Proportion of population below the international poverty line, by sex, age, employment status and geographical location (urban/rural)	Proportion de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté fixé au niveau international (1,90 \$US) (par sexe, âge, situation dans l'emploi et lieu de résidence (zone urbaine/zone rurale))	1	Rapport mondial sur le développement 2019, PNUD (Global multidimensional poverty index 2019)	
2	1.2	1.2.1 Proportion of population living below the national poverty line, by sex and age	Pourcentage de la population vivant en dessous du seuil absolu de pauvreté (%)		Rapport mondial sur le développement 2019, PNUD (Global multidimensional poverty index 2019)	
3		1.2.2 Proportion of men, women and children of all ages living in poverty in all its dimensions according to national definitions	Indice de Pauvreté Multidimensionnelle	1	Rapport mondial sur le développement 2019, PNUD (Global multidimensional poverty index 2019)	
4	1.3	1.3.1 Proportion of population covered by social protection floors/systems, by sex, distinguishing children, unemployed persons, older persons, persons with disabilities, pregnant women, newborns, work-injury victims and the poor and the vulnerable	<b>Proportion (%) de la population de 10 ans et plus couverte par une assurance tout risque et/ou une assurance maladie par province, République Démocratique du Congo, 2016</b>	1	Enquête QUIBB DRC, 2016	

N°	N° Cible	Indicateur ODD genre	Indicateur ODD genre priorisés	Disponibilité	Sources disponibles	Besoins d'opérations statistiques
5	1.4	1.4.2 Proportion of total adult population with secure tenure rights to land, with legally recognized documentation and who perceive their rights to land as secure, by sex and by type of tenure		4		Enquête spécifique sur le foncier ou module à intégrer dans une enquête
6	1.b	1.b.1 Proportion of Government recurrent and capital spending to sectors that disproportionately benefit women, the poor and vulnerable groups		4		
<b>Goal 2. End hunger, achieve food security and improved nutrition and promote sustainable agriculture</b>						
7	2.3	2.3.2 Average income of small-scale food producers, by sex and indigenous status	Revenu moyen des petits producteurs alimentaires (selon le sexe et le statut d'autochtone) (FCFA)	3		Enquête spécifique sur l'agriculture
<b>Goal 3. Ensure healthy lives and promote well-being for all at all ages</b>						
8	3.1	3.1.1 Maternal mortality ratio	Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances)	1	Statistiques sanitaires	
9		3.1.2 Proportion of births attended by skilled health personnel	Proportion d'accouchements assistés par du personnel qualifié		Enquête MICS ou EDS	
10	3.3	3.3.1 Number of new HIV infections per 1,000 uninfected population, by sex, age and key populations	Nombre de nouvelles infections à VIH pour 1 000 personnes séronégatives (ventilé par groupe d'âge, sexe et principaux groupes de population)	2	Statistiques sanitaires	
11	3.7	3.7.1 Proportion of women of reproductive age (aged 15–49 years) who have their need for family planning satisfied with modern methods	Taux de prévalence contraceptive	1	Enquête MICS ou EDS	
12		3.7.2 Adolescent birth rate (aged 10–14 years; aged 15–19 years) per 1,000 women in that age group	Taux de natalité chez les adolescentes (10 à 14 ans et 15 à 19 ans) pour 1 000 adolescentes du même groupe d'âge	1	Enquête MICS ou EDS	

N°	N° Cible	Indicateur ODD genre	Indicateur ODD genre priorisés	Disponibilité	Sources disponibles	Besoins d'opérations statistiques
13	3.8	3.8.1 Coverage of essential health services (defined as the average coverage of essential services based on tracer interventions that include reproductive, maternal, newborn and child health, infectious diseases, non-communicable diseases and service capacity and access, among the general and the most disadvantaged population)	Couverture passive en infrastructures sanitaires	2	Statistiques sanitaires	
<b>Goal 4. Ensure inclusive and equitable quality education and promote lifelong learning opportunities for all</b>						
14	4.1	4.1.1 Proportion of children and young people (a) in grades 2/3; (b) at the end of primary; and (c) at the end of lower secondary achieving at least a minimum proficiency level in (i) reading and (ii) mathematics, by sex	Taux d'achèvement au primaire	1	Enquête MICS ou EDS	
			Proportion d'enfants et de jeunes b) en fin de cycle primaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en i) lecture	1	Statistiques scolaires	
			Proportion d'enfants et de jeunes b) en fin de cycle primaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en ii) Mathématiques	1	Statistiques scolaires	
15	4.2	4.2.1 Proportion of children under 5 years of age who are developmentally on track in health, learning and psychosocial well-being, by sex		4		Enquêtes spécifiques
16		4.2.2 Participation rate in organized learning (one year before the official primary entry age), by sex		4		Enquêtes spécifiques
17	4.3	4.3.1 Participation rate of youth and adults in formal and non-formal		4		Enquêtes spécifiques

N°	N° Cible	Indicateur ODD genre	Indicateur ODD genre priorités	Disponibilité	Sources disponibles	Besoins d'opérations statistiques
		education and training in the previous 12 months, by sex				
18	4.5	4.5.1 Parity indices (female/male, rural/urban, bottom/top wealth quintile and others such as disability status, indigenous peoples and conflict-affected, as data become available) for all education indicators on this list that can be disaggregated	Indice de parité du TBS – <i>Taux Brut de Scolarisation</i> à l'Elémentaire	1	Statistiques scolaires	
19	4.6	4.6.1 Proportion of population in a given age group achieving at least a fixed level of proficiency in functional (a) literacy and (b) numeracy skills, by sex	Taux d'alphabétisation des adultes (+15 ans)	2	Enquête QUIBB DRC, 2016	
20	4.7	4.7.1 Extent to which (i) global citizenship education and (ii) education for sustainable development, including gender equality and human rights, are mainstreamed at all levels in (a) national education policies; (b) curricula; (c) teacher education; and (d) student assessment		4		Etudes spécifiques
21	4.a	4.a.1 Proportion of schools with access to (a) electricity; (b) the Internet for pedagogical purposes; (c) computers for pedagogical purposes; (d) adapted infrastructure and materials for	Proportion d'établissements scolaires (élémentaire) ayant accès à l'électricité	4		Enquêtes spécifiques

N°	N° Cible	Indicateur ODD genre	Indicateur ODD genre priorisés	Disponibilité	Sources disponibles	Besoins d'opérations statistiques
		students with disabilities; (e)				
		basic drinking water; (f) single-sex basic sanitation facilities; and (g) basic handwashing facilities (as per the WASH indicator definitions)		2	Statistiques scolaires	
<b>Goal 5. Achieve gender equality and empower all women and girls</b>						
22	5.1	5.1.1 Whether or not legal frameworks are in place to promote, enforce and monitor equality and non-discrimination on the basis of sex	Présence ou absence d'un cadre juridique visant à promouvoir, faire respecter et suivre l'application des principes d'égalité des sexes et de non-discrimination fondée sur le sexe.	1	Statistiques administratives	
23	5.2	5.2.1 Proportion of ever-partnered women and girls aged 15 years and older subjected to physical, sexual or psychological violence by a current or former intimate partner in the previous 12 months, by form of violence and by age	Proportion de femmes et de filles âgées de 15 ans ou plus ayant vécu en couple victimes de violences physiques, sexuelles ou psychologiques infligées au cours des 12 mois précédents par leur partenaire actuel ou un ancien partenaire, par forme de violence et par âge	3	Enquête MICS ou EDS	
24		5.2.2 Proportion of women and girls aged 15 years and older subjected to sexual violence by persons other than an intimate partner in the previous 12 months, by age and place of occurrence	Proportion de femmes et de filles âgées de 15 ans ou plus victimes de violences sexuelles infligées au cours des 12 mois précédents par une personne autre que leur partenaire intime, par âge et lieu des faits	3	A partir base de données Enquête MICS ou EDS	
25	5.3	5.3.1 Proportion of women aged 20–24 years who were married or in a union before age 15 and before age 18	Proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans qui étaient mariées ou en couple avant l'âge de 15 ans	3	A partir base de données Enquête MICS ou EDS	
			Proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans qui étaient mariées ou en couple avant l'âge de 18 ans	3	A partir base de données Enquête MICS ou EDS	

N°	N° Cible	Indicateur ODD genre	Indicateur ODD genre priorisés	Disponibilité	Sources disponibles	Besoins d'opérations statistiques
26		5.3.2 Proportion of girls and women aged 15–49 years who have undergone female genital mutilation/cutting, by age	Proportion de filles et de femmes âgées de 15 à 49 ans ayant subi une mutilation ou une ablation génitale, par âge	3	A partir base de données Enquête MICS ou EDS	
27	5.4	5.4.1 Proportion of time spent on unpaid domestic and care work, by sex, age and location	Proportion du temps consacré à des soins et travaux domestiques non rémunérés, par sexe, âge et lieu de résidence	3	A partir base de données Enquête MICS ou EDS	
28	5.5	5.5.1 Proportion of seats held by women in (a) national parliaments and (b) local governments	Proportion de femmes dans les instances de prise de décisions (élues locales, Assemblée Nationale, CESE)	1	Journal officiel	
29		5.5.2 Proportion of women in managerial positions	Proportion de femmes occupant des postes de direction	2	Journal officiel	
30	5.6	5.6.1 Proportion of women aged 15–49 years who make their own informed decisions regarding sexual relations, contraceptive use and reproductive health care	Taux de prévalence contraceptive	1	Enquête MICS ou EDS	
31		5.6.2 Number of countries with laws and regulations that guarantee full and equal access to women and men aged 15 years and older to sexual and reproductive health care, information and education	Nombre de pays dotés de textes législatifs et réglementaires garantissant aux femmes âgées de 15 à 49 ans l'accès aux soins de santé sexuelle et procréative, ainsi qu'à des informations et une éducation dans ce domaine	1	Données des Nations Unies	
32	5.a	5.a.1 (a) Proportion of total agricultural population with ownership or secure rights over agricultural land, by sex; and (b) Share of women among owners or rights-bearers of agricultural land, by type of tenure	Proportion de la population agricole totale ayant des droits de propriété ou des droits garantis sur des terres agricoles, par sexe	4		Enquête agricole
			Proportion de femmes parmi les titulaires de droits de propriété ou de droits garantis sur des	4		Enquête agricole

N°	N° Cible	Indicateur ODD genre	Indicateur ODD genre priorisés	Disponibilité	Sources disponibles	Besoins d'opérations statistiques
			terrains agricoles, par types de droit			
33		5.a.2 Proportion of countries where the legal framework (including customary law) guarantees women's equal rights to land ownership and/or control	Existence d'un cadre juridique (y compris le droit coutumier) garantissant aux femmes les mêmes droits que les hommes en matière d'accès à la propriété ou au contrôle des terres	1	Statistiques administratives	
34	5.b	5.b.1 Proportion of individuals who own a mobile telephone, by sex	Proportion de la population possédant un téléphone portable, (par sexe) (taux de pénétration de la téléphonie mobile)	3	Enquête QUIBB DRC, 2016	
35	5.c	5.c.1 Proportion of countries with systems to track and make public allocations for GEWE	Existence de systèmes permettant de suivre et de rendre public le montant des ressources allouées à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes	3	Ministère du Budget	
<b>Goal 8. Promote sustained, inclusive and sustainable economic growth, full and productive employment and decent work for all</b>						
36	8.3	8.3.1 Proportion of informal employment in non-agriculture employment, by sex	Proportion de l'emploi informel dans les secteurs non agricoles (par sexe)	3	RGE	
37	8.5	8.5.1 Average hourly earnings of female and male employees, by occupation, age and persons with disabilities		4		Enquête emploi du temps
38		8.5.2 Unemployment rate, by sex, age and persons with disabilities	Taux de chômage	1	Enquête QUIBB DRC, 2016	
39	8.7	8.7.1 Proportion and number of children aged 5–17 years engaged in child labor, by sex and age			Enquête MICS ou EDS	
40	8.8	8.8.1 Frequency rates of fatal and non-fatal	Fréquence des accidents du travail mortels et non	4		Statistiques sur les accidents de travail

N°	N° Cible	Indicateur ODD genre	Indicateur ODD genre priorisés	Disponibilité	Sources disponibles	Besoins d'opérations statistiques
		occupational injuries, by sex and migrant status	mortels, par sexe et statut au regard de l'immigration			
41		8.8.2 Level of national compliance with labor rights (freedom of association and collective bargaining) based on International Labor Organization (ILO) textual sources and national legislation, by sex and migrant status		4		Statistiques administratives
42	8.9	8.9.2 Proportion of jobs in sustainable tourism industries out of total tourism jobs	Nombre d'emplois dans le secteur du tourisme	4		Statistiques touristiques
<b>Goal 10. Reduce inequality within and among countries</b>						
43	10.2	10.2.1 Proportion of people living below 50 per cent of median income, by sex, age and persons with disabilities	Proportion de personnes vivant avec un revenu de plus de 50 % inférieur au revenu moyen (par âge sexe et handicap)	4		Exploitation enquête QUIBB
44	11.2	11.2.1 Proportion of population that has convenient access to public transport, by sex, age and persons with disabilities	Proportion de la population ayant aisément accès aux transports publics (par groupe d'âge, sexe et type de handicap)	4		Enquête spécifique sur les transports
45	11.7	11.7.1 Average share of the built-up area of cities that is open space for public use for all, by sex, age and persons with disabilities	Superficies d'espaces verts aménagés	4		Statistiques administratives sur les espaces verts
46		11.7.2 Proportion of persons victim of physical or sexual harassment, by sex, age, disability status and place of occurrence, in the previous 12 months	Proportion de personnes victimes de harcèlement physique ou sexuel, par sexe, âge, type de handicap et lieu des faits (au cours des 12 mois précédents)			Enquête sur les VBG
<b>Goal 13. Take urgent action to combat climate change and its impacts</b>						



N°	N° Cible	Indicateur ODD genre	Indicateur ODD genre priorisés	Disponibilité	Sources disponibles	Besoins d'opérations statistiques
47	13.b	13.b.1 Number of least developed countries and small island developing States that are receiving specialized support, and amount of support, including finance, technology and capacity-building, for mechanisms for raising capacities for effective climate change-related planning and management, including focusing on women, youth and local and marginalized communities	Existence d'un appui spécialisé	4		
<b>Goal 16. Promote peaceful and inclusive societies for sustainable development, provide access to justice for all and build effective, accountable and inclusive institutions at all levels</b>						
48	16.1	16.1.1 Number of victims of intentional homicide per 100,000 population, by sex and age	Nombre de victimes d'homicide volontaire pour 100 000 habitants, par sexe et âge	4		Statistiques judiciaires
49		16.1.2 Conflict-related deaths per 100,000 population, by sex, age and cause	Nombre de décès liés à des conflits pour 100 000 habitants (par sexe, âge et cause)	4		Statistiques sanitaires et état civil
50	16.2	16.2.2 Number of victims of human trafficking per 100,000 population, by sex, age and form of exploitation		4		Enquête spécifique sur la traite des personnes
51		16.2.3 Proportion of young women and men aged 18–29 years who experienced sexual violence by age 18		4		Enquête spécifique sur les VBG
52	16.7	16.7.1 Proportions of positions (by sex, age, persons with disabilities and population groups) in public institutions (national and local legislatures, public service, and		4		

N°	N° Cible	Indicateur ODD genre	Indicateur ODD genre priorités	Disponibilité	Sources disponibles	Besoins d'opérations statistiques
		judiciary) compared to national distributions				
53		16.7.2 Proportion of population who believe decision-making is inclusive and responsive, by sex, age, disability and population group		4		
54	17.18	17.18.1 Proportion of sustainable development indicators produced at the national level with full disaggregation when relevant to the target, in accordance with the Fundamental Principles of Official Statistics	Proportion d'indicateurs des ODD conformes	4		
			Principes fondamentaux de la statistique officielle			

## Bibliographie

1. PNUD-RDC (2007). Promotion de l'égalité de genre en RDC, March 2007.
2. *INS (2012). Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) 2012-2017, Rapport Final*
3. *INS (2019). Rapport annuel d'activité 2018, INS, 2019*
4. UN Women (2016). "Making Every Woman and Girl Count: Regional Project for Improving Gender Statistics in Africa Project Document.
5. UN Women (2016). "Making Every Woman and Girl Count: Regional Project for Improving Gender Statistics in Africa Project Document.
6. UN Women Senegal (2019). Making Every Woman and Girl Count in the Production and Use of Data to Monitor the SDGs in Senegal, avril 2019
7. UN Women Cameroun (2019). Making Every Woman and Girl Count in Cameroon: Supporting the monitoring and implementation of the SDGs through better production and use of gender statistics, janvier 2019
8. *UN Women RDC. Strategic Note (SN) 2020-2024, Mars 2020 (version provisoire)*
9. UN Women (2018), *Turning Promises into Action: Gender Equality in the 2030 Agenda for Sustainable Development*. New York, 2018. (Available at: <http://www.unwomen.org/-/media/headquarters/attachments/sections/library/publications/2018/sdg-report-gender-equality-in-the-2030-agenda-for-sustainable-development-2018-en.pdf?la=en&vs=4332>)
10. UNDP. About Agenda 2063.
11. *RDC-Gouvernement. Politique nationale Genre et plan d'action*
12. *RDC-Ministère du Plan, et Suivi de la Révolution de la Modernité (2016). Contextualisation et Priorisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) en République Démocratique du Congo, octobre 2016.*
13. *RDC-Ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant (2009). Stratégie nationale de la lutte contre les violences basées sur le genre (SNVBG)*
14. *RDC-Ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant (2020). Stratégie nationale de la lutte contre les violences basées sur le genre révisée (SNVBG)*
15. United Nations (2016). "Integrating a Gender Perspective into Statistics." *Studies in Methods*, Series F, No. 111. Sales No. E.13.XVII.9.
16. *United Nations Economic Commission for Europe and World Bank Institute (2010). Developing Gender Statistics: A Practical Tool. Geneva: United Nations, 2010.*